

BULLETIN 2022

Credit photo : William Lecler, Charlieu, photographe amateur

Castelnovimauriciennes & Castelnovimauriciens

Sommaire

Mot du maire	4
Quelques éléments de notre histoire locale	6
Info mairie.....	8
Réalisations des employés municipaux.....	9
Panneau Pocket	11
Vos démarches.....	12
Réalisations 2021	17
Tarifs communaux.....	18
Etat civil 2021.....	20
Informations diverses	22
Rassemblement des Saint Maurice de France et d'Europe.....	29
Communauté de communes	30
Plan de la commune	32-33
Pays Charolais Brionnais	34
Activités professionnelles de mon village	36
Epicerie la Manaem	38
Le marché du jeudi	38
Ecole « La petite trousse »	39
Restaurant scolaire	41
Les p'tits loups	41
Centre de loisirs « La Marmite »	42

Sommaire

Association La Marmite	43
Club de l'amitié de Saint-Maurice et Châteauneuf	45
Le comité de la foire de Saint Maurice lès Châteauneuf	46
Association l'Envol	47
Association « Les rêves d'Audrey ».....	48
Familles rurales	48
ADMR Châteauneuf et Communes environnantes	49
Bibliothèque - Réseau Sous-Dun ... Les bibliothèques !	51
Expos en Chœur	52
Arcane 17 / Festival de Bourgogne du Sud	53
Esox Lucius	54
Fleurissement.....	55
Dun Sornin Chauffailles Brionnais	56
Gym maintien en forme - GRS	57
Société de pêche Mussy-Sornin	58
Société de chasse	58
Contacts des associations	59
Numéros utiles	60
Agenda des manifestations 2021	62

Mot du Maire

Contrairement aux autres, qu'ils soient français, Aztèque ou chinois, l'horoscope sanitaire a une durée supérieure à 12 mois. Aussi l'année 2021 a-t-elle été, comme 2020, placée sous le signe zodiacal du COVID, avec toutes les conséquences et restrictions qui en ont découlé : les vaccinations, et le passe sanitaire qui remplace le confinement. Bon gré, mal gré, chacun s'adapte à ces contraintes, il est à espérer que les efforts de tous permettront à l'année 2022 de changer de signe sanitaire, celui du « Visage découvert » devrait convenir à tous.

La commune dispose d'un cabinet d'infirmières libérales, situé place de l'église. Il me faut souligner ici la très forte implication des infirmières du cabinet qui ne comptent pas leur temps pour toujours répondre aux demandes de tests de contrôle de la présence du virus, et qui assurent également des vaccinations. Les habitants et le conseil municipal ne peuvent que les remercier pour leur dévouement et leur disponibilité.

Malgré ce contexte, la commune a continué de vivre. Les associations ont dû restreindre leurs activités au premier semestre, mais celles-ci ont repris progressivement à partir de septembre, le rythme normal de fonctionnement est maintenant retrouvé. Et il me faut remercier leurs dirigeants pour leur engagement à se réinvestir pour la commune et ses habitants.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration, débutés en 2019, sont terminés, après reprise des talus des deux bassins de décantation. En effet, suite aux périodes alternant sécheresse et fortes pluies, les terres avaient bougé et l'entreprise a dû intervenir pour tout remettre en ordre. Elle en a assuré la totalité des frais, puisque les préconisations de réalisation n'avaient pas été strictement respectées. La commune de Châteauneuf est partie prenante dans cette réalisation, puisqu'elle l'utilise pour le traitement de ses eaux usées, et une convention de participation financière à son fonctionnement a été établie et validée par les conseils municipaux des deux communes.

L'adressage, c'est-à-dire la dénomination des voies communales et la numérotation des bâtiments, est terminé, et chacun va recevoir un courrier à ce sujet pour pouvoir notifier sa nouvelle adresse aux différents organismes ou administrations. Un point important est l'obligation de faire modifier l'adresse sur les cartes grises des véhicules. Les services de la mairie, ainsi que ceux du PIMM'S Sud Bourgogne, qui a un bureau à la poste de Châteauneuf, sont à la disposition des personnes qui rencontreraient des difficultés dans leurs démarches.

Après 18 mois de fermeture, l'épicerie du village a rouvert ses portes en septembre grâce à l'opération de TF1 SOS Villages, à l'investissement de la nouvelle gérante, Mme Maryse Fontaine, et aux facilités offertes par M. et Mme Lavenir, propriétaires des murs, qui souhaitaient ardemment cette réouverture.

En accord avec les propriétaires des murs et du fonds, des recherches de repreneurs pour Le Bistrot sont en cours. A ce jour, les contacts établis n'ont pas été concluants, mais il est à espérer qu'ils finiront par aboutir pour faire revivre cet établissement qui fait défaut dans la commune.

Il est indispensable que ces deux commerces trouvent une clientèle suffisante pour que les gérants puissent en vivre et ainsi redonner vie au village par leur activité. Leur absence est regrettée par de nombreux habitants et tous nous devons agir pour qu'ils perdurent.

L'année 2022 sera importante au niveau électoral, avec les élections présidentielles et législatives. Chacun est libre de ses choix. L'important est cependant que tous prennent conscience de la chance que nous avons de pouvoir nous exprimer, et fassent l'effort de se déplacer pour voter lors de ces deux élections. L'abstention, qui augmente hélas à chaque élection, n'est pas une forme d'expression constructive dans une démocratie. Je reprends volontiers un ancien slogan gouvernemental : « Votez pour qui vous voulez, mais votez ».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, rédigé et mis en page par la commission communication du conseil municipal, et vous adresse à tous, au nom du conseil, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2022.

Jean-Luc CHANUT

Maire

Le contexte sanitaire, et les dispositions réglementaires qui en découlent, n'autorisent pas les manifestations comportant des moments de convivialité avec vin d'honneur.

Il semble ainsi raisonnable de ne pas organiser cette année encore la cérémonie des vœux prévue le 14 janvier.

Dans la mesure du possible, la commune organisera une manifestation en cours d'année, éventuellement à l'occasion de la Fête du village en septembre



Ce bulletin est illustré de clichés de divers photographes amateurs.

N'hésitez pas à faire parvenir vos photos au secrétariat de la Mairie pour les prochains bulletins.

Quelques éléments de notre histoire locale

Notre territoire communal semble depuis fort longtemps avoir été habité. Des vestiges préhistoriques sont régulièrement trouvés. A l'époque gallo-romaine, c'est certain, des populations vivent dans nos contrées, très boisées et y chassent. Les années 50 avant notre ère (conquête de la Gaule, par les romains), le site de Châteauneuf, avec son promontoire, est un site stratégique d'importance ; il permet de surveiller et protéger tous les alentours ; il est situé à un carrefour important, l'axe Marcigny- Lyon , et celui Beaujeu- la vallée de la Loire. On aura aussi des relais fortifiés sur les points hauts environnants ; on y retrouvera des ruines de constructions, des tronçons de voies romaines ; les armées de César ont sillonné notre région.

Une tribu importante de la Gaule centrale s'installe chez nous, les « Branovicci », ils donneront leur nom à la région, le Brionnais.

A la période gallo-romaine, un pont succédera au passage à gué situé sur la rivière du Sornin, et sur le promontoire rocheux dominant, on installera un camp défensif. A la période moyenâgeuse, il deviendra un château motte, puis un château-fort avec donjon et salles voûtées : le château neuf .C'est à cette époque une possession des Comtes de Mâcon , qui en feront leur citadelle avancée ; seigneurs brigands et pillards, la région sera souvent dévastée.

Châteauneuf se développera et deviendra le village médiéval, avec ses maisons bâties à l'intérieur des remparts, blotties contre église et château. Sur le territoire alentour, qui se défrichera une population de paysans s'installera, avec ses cultures et ses pâturages, souhaitant avoir sa paroisse propre: Saint Maurice , la paroisse des champs. Dans Châteauneuf, habitent les notables, les hommes de loi, les soldats, avec une garnison importante, les commerçants et artisans. Au XIème siècle, cet ensemble sera la possession des sires de Beaujeu, puis il passera à la couronne de France. Saint Louis en fera une châellenie royale donnée en apanage à son frère Robert qui y fera construire les remparts. En 1248, le roi en personne, se rendra à Châteauneuf pour haranguer la foule massée sur la place en contrebas de l'église, et l'exhorter à la croisade. La région de Charlieu fût d'ailleurs le point de ralliement des rois de France et d'Angleterre,avec l'empereur d'Allemagne.

Au début du XIIème siècle, se construisirent des deux côtés du Sornin, une église ; celle de Saint Maurice, assez modeste, celle de Châteauneuf, avec d'autres moyens, d'une élégance remarquable. Mais ces deux paroisses bien distinctes pourraient remonter au IVème siècle.

Notre contrée deviendra une possession des ducs de Bourgogne, et notamment de Charles le Téméraire, qui est comte de Charolais. Les luttes sanglantes ont continué, et surtout celles entre Armagnacs et Bourguignons qui dévastèrent tout, pillèrent château, église et habitations, jusqu'à l'assaut final en 1419, par les Armagnacs. Puis la région et la population seront victimes des bandes de pillards, qu'on appela « les écorcheurs », d'où vient sans doute le nom du hameau « les Ecorchets » à Saint Maurice. La forteresse du Banchet ne s'en relèvera pas, et au traité d'Arras, en 1435, le duché de Bourgogne revient au royaume de France, et donc tout notre secteur.

Ce sera François 1^{er}, qui amènera ici une puissante famille: les La Madeleine, qui reconstruiront le château actuel, au pied de l'antique forteresse, en demeure de plaisance, dans le style Renaissance.et remettront en état l'église qui avait beaucoup souffert des pillards et des guerres de religion.

S'y succédèrent encore des familles importantes, parmi lesquelles, la princesse de Gondy, dont le frère était le commandant en chef des galères de Louis XIV, puis la famille de Drée, jusqu'à la Révolution.

Quelques éléments de notre histoire locale

Ces seigneurs exerçaient leur pouvoir sur la plupart des villages aux alentours, ils possédaient beaucoup de terres à Saint Maurice et environs, et étaient les suzerains des seigneurs locaux, notamment, celui de la Matrouille, seigneur de Saint Maurice, avec son château sur la colline en face. Cette période plus calme, permit le développement de l'activité économique, des moulins, des filatures, s'établirent sur les rives du Sornin, le commerce était prospère, le trafic important, avec le relais de poste de la Croix Blanche, des foires et des marchés réputés.

Au milieu du XVIIIème siècle, on note des crues importantes du Sornin, occasionnant de gros dégâts au pont, arrachant une arche, côté Saint Maurice. A cette période, il sera procédé à son élargissement, pour faciliter le passage des attelages. Il sera élargi à nouveau en 1989, en respectant son architecture et son aspect, le trafic s'intensifiant, la circulation devenait dangereuse.

Les idées nouvelles se répandirent largement au moment de la Révolution de 1789, occasionnant des tensions dans la population. Saint Maurice changea son nom pour Sornin, et Châteauneuf devint Pont-Sornin, et fut promu chef-lieu de canton.

Ensuite les campagnes napoléoniennes, nous amèneront l'occupation autrichienne, qui rançonna nos paysans en blé et animaux. En 1870, ce furent les prussiens qui à nouveau sévirent.

Le tissage de la soie s'implantera au milieu du XIXème siècle sous l'impulsion des soyeux lyonnais, l'installation d'un métier à tisser dans beaucoup de maisons apportera un complément de revenu aux familles dont l'activité agricole était insuffisante. Également les carrières de calcaire de Saint Maurice, situées en plusieurs points employaient de nombreux ouvriers ; les fabriques de tuiles et briques étaient importantes en raison de la proximité de terrains argileux. A la fin du XIX ème siècle, l'arrivée du chemin de fer, avec la ligne Roanne Chalon sur Saône, confortera cette activité économique, permettant l'installation de négociants et de plusieurs hôtels, accueillant les représentants de commerce, et favorisant le commerce et l'artisanat local. L'embouche amena également la prospérité des exploitations, la gare de Saint Maurice expédiait des animaux dans plusieurs pays européens.

La guerre de 1914-18 fut douloureuse pour nos campagnes, occasionnant une hécatombe des forces vives. Puis celle de 1939-45, et ses années noires ne furent pas faciles à vivre. La population ressentit les restrictions, les produits courants étaient contingentés, on avait des cartes d'alimentation ; le pain manquait ; pour la viande et le beurre, mieux valait avoir des amis agriculteurs. La ligne de démarcation coupait notre région en deux, et les voyages étaient problématiques. Des maquis régionaux s'organisèrent, et contribuèrent à la victoire. Le 8 mai 1945, les cloches de l'église sonnèrent à toute volée toute la journée, les jeunes gens se relayant dans le clocher pour tirer sur les cordes. Les enfants de l'école confectionnèrent des petits drapeaux en papier, et eurent droit à un chocolat chaud,(pour beaucoup c'était une découverte) .

Nos deux communes bien complémentaires, fortes de leur riche passé commun ont gardé une grande vitalité, avec des temps plus paisibles, dans notre Brionnais aux paysages magnifiques, et au patrimoine exceptionnel, procurant à ses habitants une douceur de vivre, avec encore des artisans , commerçants et services complémentaires attrayants. Le progrès a amené le confort en zones rurales, nos populations se renouvellent, les jeunes ménages s'y installent, y font construire, les écoles maternelle et primaire, regroupées, avec une équipe d'enseignants dynamique, sont appréciées. Nos habitants trouvent chez nous une qualité de vie, qui leur permet l'épanouissement souhaité.

Auguste LAVENIR Maire honoraire de Saint Maurice

Info Mairie

La Mairie



Horaires d'ouverture

Mardide 9h00 à 12h00

Jeudide 9h00 à 12h00

Vendredide 14h00 à 18h00

NB : Il est possible de prendre RDV avec le Maire et/ou la secrétaire de Mairie en dehors des horaires d'ouverture.

Contact

Tél :03.85.26.22.73

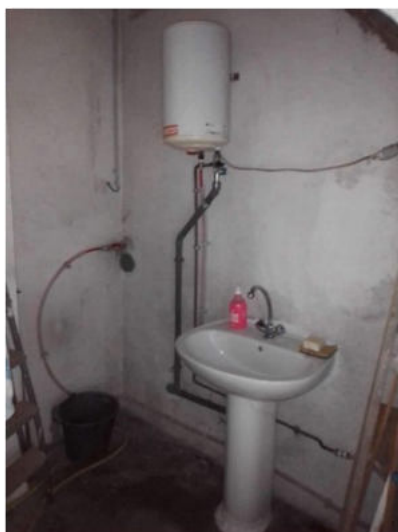
Fax :03.85.25.05.44

Monsieur Le Maire06.76.79.47.77

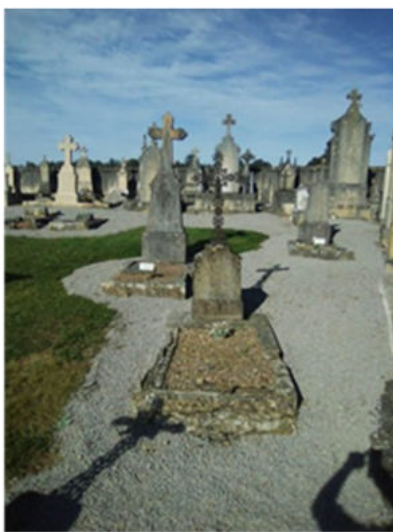
Mail :mairie@st-maurice.fr

Nom	Prénom	Fonctions	QUOTITE DE TRAVAIL
CHETAIL	Anne-Marie	Agent affecté à l'école + surveillance cantine + garderie	Temps non complet
CHETAILLE	Laurence	Cantine + espaces verts + entretien de bâtiments	Temps complet
DUMOULIN	Bernard	Voirie + assainissement + espaces verts	Mi-temps
NOBLET	Katia	ATSEM + surveillance cantine + garderie	Temps non complet
PERRET	Brigitte	Nettoyage de tous les bâtiments communaux + bus scolaire	Temps non complet
BONNETAIN	Ingrid	Secrétaire de mairie (Réunions/compte-rendus/délibérations + gestion administrative du personnel/carrière/absences/congés + paies + comptabilité/factures/loyers + dossiers d'investissement/marchés publics/subventions)	Temps complet

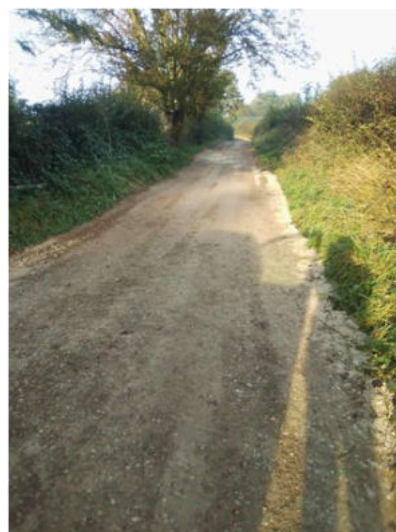
Réalisations des employés municipaux



Installation d'un lavabo et d'un chauffe-eau dans le local technique.



Nettoyage du cimetière avec « rechargement » des allées en graviers.



« Rechargement » du chemin de la Matrouille et compactage.

Installation d'un abri bus aux Petites Avaizes:



Réalisation de la dalle en béton.



Montage de l'abri bus.



Installation d'un éclairage solaire sur cet abri bus pour la sécurité des enfants.



Réalisations des employés municipaux

La réfection de la salle de classe des CE1-CE2

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Et également:

- La réfection des peintures du logement au rez-de-chaussée de la Maison Chassignolle.
- Aide à l'aménagement du jardin de l'école.

PanneauPocket



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



Nous vous rappelons que la commune a mis en place Panneau Pocket qui permet de publier les événements locaux et les actualités de votre commune.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite. Si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

GET IT ON Google Play
Download on the App Store

Seule la mairie est habilitée à publier mais il est possible de faire passer des informations pour qu'elles soient diffusées sur l'application. Il convient, pour cela, de faire parvenir par mail à mairie@st-maurice.fr le texte à publier accompagné si vous le souhaitez de fichiers jpg ou pdf (seuls ces deux formats sont acceptés par l'application. Possibilité de mettre jusqu'à 5 documents de 15Mo maximum chacun).

La mairie se réserve le droit de ne pas publier l'information si le contenu n'était pas approprié.

Non seulement, dans l'application, vous pouvez ajouter la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

à vos favoris sur le qui passe en jaune pour être onné, mais vous pouvez aussi ajouter plusieurs communes ou organismes, comme par exemple le Groupement de Gendarmerie de Saône-et-Loire.

Informations de la gendarmerie



Comment s'abonner au groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire ?



- se rendre dans liste globale
- dans l'axe de recherche inscrire (groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire)
Ou le code postale 71850

Vos démarches

Vos démarches :

La plupart des démarches administratives peuvent être réalisées en ligne. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de votre commune : <https://www.st-maurice.fr/>

Services dispensés par le secrétariat de Mairie

- Recensement militaire.
- Élections, gestion de la liste électorale.
- Urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permission de voirie.
- État-civil, délivrance d'actes. (reconnaissance d'enfant, changement de prénom, mariage, PACS, décès)
- Déclarations agricoles diverses.
- Aide sociale.
- Photocopies – Renseignements divers.

Nouveaux habitants

Il est souhaitable que tout nouvel habitant se fasse connaître au Secrétariat de Mairie. Apporter le livret de famille. Se faire inscrire également sur les listes électorales à l'aide d'un justificatif de domicile, de la carte d'électeur et de la carte d'identité.

Au départ de la commune

Il est conseillé de faire connaître à la Mairie la date du départ et la nouvelle adresse.

Résidents secondaires

Se présenter à la Mairie avec le livret de famille ou la carte d'identité et préciser l'adresse de la résidence principale.

État civil

Les extraits d'acte de naissance, de mariage ou de décès sont à demander à la mairie du lieu où a été établi l'acte (validité : 3 mois).

Déclaration de naissance

Elle doit se faire à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours. La reconnaissance d'un enfant peut se faire à tout moment (avant la naissance, dès la naissance ou après), à la Mairie de la Commune du domicile ou du lieu de naissance.

Mariage

Il est célébré dans la commune où l'un des deux époux a son domicile. Les formalités sont à effectuer environ 2 mois avant la date choisie, auprès de la mairie du lieu du mariage.

PIÈCES À FOURNIR PAR LES FUTURS ÉPOUX :

- 1 extrait d'acte de naissance établi depuis moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile,
- Liste des témoins, etc. (dossier de mariage à retirer auprès du secrétariat de mairie).

Décès

La déclaration de décès est effectuée par un proche à la mairie du lieu du décès, sous 24 heures hors week-end et jours fériés. En cas de décès dans un hôpital, les renseignements concernant le transport du défunt à son domicile sont donnés par la mairie du lieu de décès. Ne pas attendre : les délais sont strictement limités.

Vos démarches

Duplicata de permis de conduire

Gratuit. (Imprimé à retirer en Mairie)

Extrait du casier judiciaire

Faire une demande écrite en joignant une photocopie du livret de famille, et une enveloppe timbrée à

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

107, Rue de Landreau

44079 NANTES CEDEX 01

Recensement militaire

Tout citoyen (garçon ou fille) âgé de 16 ans, est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire. Une attestation de recensement sera remise (attestation nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis de conduire, le baccalauréat...).

Il devra être muni d'une pièce d'identité et du livret de famille à jour.

Liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant 18 ans au cours de l'année et jusqu'au dernier jour de février de l'année suivante).

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin

Pour les nouveaux résidents, la demande d'inscription entraîne automatiquement leur radiation sur la liste électorale de leur ancienne commune.

Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales?



- 

1

Rendez-vous sur le téléservice en ligne www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Elections »
- 

2

Créez votre compte personnel service-public (ou identifiez-vous via FranceConnect).
- 

3

Rentrez vos informations personnelles et indiquez le code postal de la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 

4

Fournissez les informations et pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale



Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale en se rendant sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vos démarches

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes physiques majeures, de même sexe ou de sexe différent, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des PACS se déroule soit à la mairie du domicile des partenaires (commune où est établie leur résidence commune) soit chez un notaire.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention rédigée en français. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS mais peut être aussi plus complète.

Les partenaires peuvent utiliser ou non la convention-type disponible sur le site « servicepublic.fr ».

Les pièces à fournir sont :

- Une pièce d'identité en cours de validité pour chacun des partenaires
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de trois mois à la date de dépôt du dossier
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02)
- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02)

Si votre PACS a été enregistré par un Tribunal avant le 1^{er} novembre 2017, la mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf est alors compétente pour procéder à la modification ou à la dissolution de celui-ci.

L'enregistrement, la modification et la dissolution du PACS sont gratuits.

Pour de plus amples renseignements, vous êtes invités à consulter le site « servicepublic.fr ».

Vote par procuration

Ma Procuration, le dispositif numérique pour effectuer une demande de procuration en ligne !

Le ministère de l'Intérieur a ouvert une télé-procédure intitulée Maprocuration . Ce nouveau dispositif numérique constitue une réelle modernisation de la procédure d'établissement des procurations.

Un gain d'efficacité et de confort pour tous :

Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

Le dispositif Maprocuration permettra également de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- Les électeurs, qui pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- Les 100 000 policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- Les services communaux pour lesquels le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

En outre, l'usager sera informé par courrier électronique de l'avancée de sa démarche et sera assuré de la bonne prise en compte de sa procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

Un dispositif numérique dédié aux différents acteurs :

Maprocuration repose sur un portail internet à destination des électeurs, des 100 000 policiers et gendarmes concernés, ainsi qu'à tous les services des communes.

Vos démarches

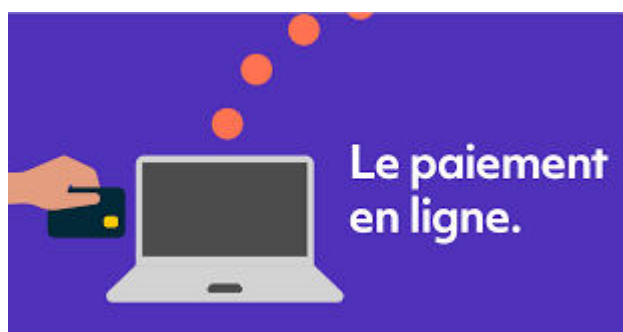
Votre procuration en quatre étapes :



Rendez-vous sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

De plus, à compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune (art. 112 de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019). Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

PAYFIP, Paiement en ligne



Vous pouvez payer les Avis des Sommes à Payer (ASAP) émis par la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf sur la plateforme sécurisée PAYFIP. (rendez-vous sur le site internet de la commune :

<https://www.st-maurice.fr/paiement-en-ligne-payfip/>)

Comment faire ?

1. Se munir de votre Avis des Sommes à Payer (ASAP)
2. Cliquer sur "Cliquez pour payer votre Avis des Sommes à Payer ASAP" puis sur "PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES"
3. Saisir l'identifiant collectivité indiqué sur l'Avis des Sommes à Payer (ASAP)
4. Saisir les références indiquées sur l'Avis des Sommes à Payer (ASAP)
5. Vérifier et valider les informations affichées sur l'écran
6. Saisir et valider les coordonnées de votre carte bancaire sur la page de paiement sécurisée.
7. Vous recevrez alors par mail une confirmation de paiement

Vos démarches

Demandes d'urbanisme



Quel imprimé et quels délais ? PETR du Pays Charolais Brionnais - māj le 09/08/21			
Autorisation	Délais d'instruction		N° CERFA du formulaire
	Droit commun	Délais maximum	Cliquez sur le lien pour accéder au formulaire informations sur www.service-public.fr
Permis d'aménager	3 mois	4 mois	Cerfa n° 13409*07 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13409.do
Permis de démolir	2 mois	3 mois	Cerfa n° 13405*06 https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R1980
Permis de construire	2 mois	3 mois	Cerfa n° 13409*07 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13409.do
Permis de construire une maison individuelle et ses annexes	3 mois	4 mois si ABF 5 mois si ERP	Cerfa n° 13406*07 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13406.do
Déclaration préalable de travaux pour une maison individuelle et ses annexes	1 mois	2 mois	Cerfa n° 13703*07 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13703.do
Déclaration préalable pour lotissement et division foncières	1 mois	2 mois	Cerfa n° 13702*06 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13702.do
Déclaration préalable autres constructions	1 mois	2 mois	Cerfa n° 13404*07 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13404.do
Certificat d'urbanisme de simple information (a)	1 mois	2 mois	Cerfa n° 13410*05 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13410.do
Certificat d'urbanisme opérationnel (b)	2 mois	2 mois	Cerfa n° 13410*05 https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13410.do



Quelle autorisation pour quels travaux ?

Nature de l'autorisation											
Nature		Certificat d'urbanisme de simple information	Certificat d'urbanisme opérationnel	Déclaration préalable de travaux pour une maison individuelle et ses annexes	Déclaration préalable autres travaux	Déclaration préalable pour un lotissement	Permis de construire pour une maison individuelle et ses annexes	Permis de construire autres travaux	Permis d'aménager	Permis de démolir	Aucune formalité
	Renseignements sur un terrain (équipements, servitudes et périmètres, dispositions d'urbanisme)										
	Savoir si mon projet est réalisable										
	Construction inférieure à 5 m²										
	Construction nouvelle entre 5 et 20 m²										
	Construction nouvelle supérieure à 20 m²										
	Extension inférieure à 40 m²										
	Extension supérieure à 40 m²										
	Modification de l'aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture)										
	Aménagement intérieur (ex : combles)										
	Cloture										
	Division de terrain pour détachement de lots à bâtir (sans équipements communs)										
	Division de terrain pour détachement de lots à bâtir (avec équipements communs : voiries ou espaces communs)										
	Démolition										

Réalisations 2021

DESCRIPTION	COÛT
Reprise des talus à la station d'épuration : Lors des travaux d'assainissement, le procédé d'exécution n'avait pas suivi les prescriptions géotechniques de manière précise. Il a donc fallu procéder à la remise en forme des talus. La terre a été retirée, traitée au ciment puis remise en place. Des bûches d'ancrage en bas des talus ont été réalisées. Le terrain a été drainé de toute part. Tous ces travaux ont été refaits à la charge de l'entreprise attributaire du marché de travaux.	0.00 €
Achat de plaques de noms de rues, de numéros de maisons et de 3 panneaux avec le plan d'adressage	13 950.00 €
Achat d'un abri bus implanté au lieudit « Les Petites Avaizes »	2 150.00 €
Achat d'un vidéoprojecteur interactif pour l'école	3 410.00 €
Achat d'un ordinateur portable pour l'école	1 100.00 €
Achat d'un ordinateur portable pour la mairie	1 500.00 €
Etude de faisabilité concernant la réalisation de deux lotissements communaux : Estimation du coût des travaux de viabilisation concernant le Lotissement Le Fromental : 394 000.00 € Estimation du coût des travaux de viabilisation concernant le Lotissement Les Carrières : 267 000.00 € Le coût étant trop élevé pour les finances de la commune, ces projets sont mis en stand-by pour le moment. Etude réalisée par l'Agence Technique Départementale à laquelle la commune verse une cotisation annuelle au prorata du nombre d'habitants	0.00 €
Étude concernant la réfection du clocher de la vieille église. Cette étude fait ressortir une estimation du coût des travaux s'élevant à 246 200.00 € TTC (Non compris : Honoraires d'études Maîtrise d'Oeuvre, Contrôle Technique, SPS, etc.../Frais de diagnostics divers (sondages, amiante, plomb, etc...)/Incidences financières relatives à la présence de plomb et/ou amiante/Assurances diverses) La commune va devoir réfléchir à un plan de financement de ces travaux en lien avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles)	8 000.00 €
Changement de la chaudière des bureaux de Véolia	4 080.00 €
Réparations du toit du préau derrière la mairie	1 140.00 €
Changement du chauffe-eau de l'école primaire	426.00 €
Travaux électriques pour la mise aux normes des installations électriques au foyer rural	1 850.00 €

Tarifs communaux

LOCATION SALLES

FOYER RURAL / SALLE DES FÊTES (petite et grande salle)	
ASSOCIATIONS	
Associations communales ou intercommunales et école	
Gratuité pour 2 locations sur l'année et ensuite à partir de la 3 ^{ème} location le tarif sera de 50€	
♦Réunions, Assemblées Générales, toutes manifestations des écoles de la commune, re-	gratuit
♦Manifestations à but lucratif, séances ...	100 €
♦Bals privés ...	100 €
♦Bals de classe privés ou banquets de conscrits ...	100 €
♦Cours de gym du GRS à l'année au foyer rural	100€
Associations extérieures à la commune	
♦Séances ...	150 €
♦Bals privés ...	300 €
♦Banquets privés ou banquets de conscrits	300 €
♦Comité d'entreprise ...	120 €

PARTICULIERS	
Particuliers de la commune	
♦3 jours (mariage, etc...)	120 €
♦Soirée et dimanche (week-end)	80 €
Particuliers extérieurs à la commune	
♦3 jours (mariage, etc...)	420 €
♦Soirée et dimanche (week-end)	250 €
CAUTIONS	
♦Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>détérioration</u>	500 €
♦Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>non remise en</u>	150 €
SALLE DE RÉUNION <i>exclusivement pour les associations et particuliers de la commune</i>	
♦Location salle de réunion derrière la mairie + ancienne cantine	Été 60 € Hiver 80 €
♦Caution	350 €
♦Club de l'amitié (forfait annuel pour la salle de réunion)	100 €
♦ <u>L'Association « La marmite » possède un forfait annuel qui donne lieu à un accès illimité à toutes les salles de la commune</u>	1 500 €
♦Forfait ménage pour le Foyer Rural	150 €
♦Forfait ménage pour la salle derrière la Mairie	70 €

Tarifs communaux

LOCATION DE PETIT MATÉRIEL

♦Tables	3.80 € l'unité
♦Tabourets ou chaises	0.20 € l'unité
♦Barrières hors commune	2 € l'unité
♦Barrières Associations communales	gratuit

CHARGES RELEVÉES AU COMPTEUR

♦Gaz	0.10 € /m3
♦Fioul	1 € / litre
♦Électricité	0.30 € / kW

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

♦Occupation de 3 jours consécutifs maximum	50 €
♦Occupation prolongée au-delà de 3 jours	20 € / jour

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

♦Garderie périscolaire	10 cases x 30 min 5 €
Règlement par le biais de cartes d'abonnement à acheter au préalable au secrétariat de la mairie	30 cases x 30 min 13 €

CIMETIÈRE COMMUNAL

CONCESSION	
♦Trentenaire	120 € /m2
♦Cinquantenaire	200 € / m2
COLUMBARIUM	
♦Case 30 ans	450 €
♦Case 50 ans	750 €
♦Dispersion des cendres dans le puit à cendres	gratuit
CAVEAU	
♦Caveau d'attente durant 6 jours maximum	gratuit
♦Caveau d'attente plus de 6 jours	50 € / jour

ASSAINISSEMENT

♦Taxe de raccordement au réseau assainissement (tout à l'égout)	2 500 €
♦Redevance assainissement	1.65 € / m3

État civil 2021

Naissances

Lyna, Brigitte, Christelle BENNE GAREL née le 14 janvier 2021 à Roanne

de Marie GAREL et de Armand BENNE

domiciliés « Les Petites Avaizes » à St Maurice

Mia, Ambre, Nathalia TREUVEY née le 28 janvier 2021 à Roanne

de Lauriane MILLET et de Maxime TREUVEY

domiciliés « La Chenauderie » à St Maurice

Pauline, Rose, Justine VERMOREL née le 16 mars à Roanne

de Mélanie BOURRE et de Christophe VERMOREL

domiciliés "La Tour" à St Maurice

César LAMURE né le 27 mai 2021 à Roanne

de Julie MORIN et de Aurélien LAMURE

Domiciliés « Boyer » à St Maurice

Germain NICOLAS né le 13 août 2021 à Paray-le-Monial

de Juliette DURIX et de Sylvain NICOLAS

Domiciliés « Les Carrières » à St Maurice

Gabin MONNET MINTZ né le 3 décembre 2021 à Roanne

de Sarah MINTZ et de Corentin MONNET

domiciliés "Les Petites Avaizes" à St Maurice



Unions



Gaëtan, Patrick DI NOTA et Ka Yan CHEUNG,
domiciliés « Les Charmières » à Saint-Maurice,
se sont unis à la mairie le 27 mars 2021.

Johann LAMBOEUF et Céline BASSET,
domiciliés « Le Fromentale » à Saint-Maurice,
se sont pacsés le 23 octobre 2021.

État civil 2021

Décès

Andrée Sylvia DEPARIS veuve VIDAL décédée le 14 février 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Geneviève Marie-Louise DELOGE veuve DELAGOUTTE décédée le 24 mars 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Marie Madeleine CINQUIN veuve DESMURS décédée le 11 avril 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Jeannine Marie DUNOYER veuve MOISAND décédée le 06 juin 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Paul Antoine BACHELET décédé le 04 juin 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Cécile Marie Joséphe LABROSSE veuve MAZILLE décédée le 17 juin 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Lucienne Jeanne Marie BEURRIER veuve AUGAGNEUR décédée le 17 juillet 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Colette VOUILLON veuve AUGAY décédée le 13 août 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Jean Paul MILLIER décédé le 17 septembre 2021
à Saint-Maurice

Jeanne Catherine Baptistine Veuve NEVERS décédée le 15 octobre 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Raymonde, Lucienne, Madeleine GRANDPIERRE décédée le 25 octobre 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice

Claudette, Monique DESSEAUX veuve GUITTAT décédée le 09 novembre 2021
à l'Hôpital de La Clayette

Yves, Georges MAURETTE décédé le 21 novembre 2021
au CHU Nord à Saint-Priest-en-Jarez

Jean, Honoré, Marie MARS décédé le 29 novembre 2021
à la Maison de Retraite de Saint-Maurice



Informations diverses

Brûlages des déchets verts *(Cf. arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2001)*

La valorisation de ces déchets par compostage doit être privilégiée.

Toutefois, dans les communes rurales, (population inférieure ou égale à 2000 habitants au dernier recensement), lorsque la quantité de déchets végétaux produits par les particuliers est trop importante pour être accueillie en déchetterie ou ne peut y être acheminée, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé, sous réserve qu'il soit effectué à une distance minimum de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation.

Ce brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage, aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées et doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Cette personne doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment et doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et arroser les cendres si nécessaire.

Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, difficile à brûler, tels que la tonte des pelouses est interdit.

L'adjonction de tous produits pour activer la combustion des végétaux (pneus, huile de vidange, gasoil ...) est interdite. Les déchets végétaux à éliminer devront donc être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.

En vertu des pouvoirs de police que lui confère l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire peut s'opposer à ce brûlage notamment si les conditions susvisées ne sont pas remplies ou si les circonstances locales (météo, sécurité...) l'exigent.

Le brûlage des déchets verts est réglementé par la circulaire ministérielle du 18/11/2011 ainsi qu'une note de la préfecture de Saône-et-Loire en date du 31/01/2012.

Celles-ci définissent deux périodes d'interdiction pour allumer un feu, du 15 février au 15 mai et du 1er juillet au 31 octobre.

Outre les dispositions existantes de sécurité incendie, il est important, si brûlage il y a que les végétaux soient secs et qu'il soit pratiqué :

Uniquement entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février

Entre 10h et 16h30, les autres mois de l'année, hors mois déjà interdits vis-à-vis du risque incendie.

Propriétaires de chiens dangereux

Conformément à la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégories doivent suivre une formation obligatoire afin d'obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation d'aptitude, valable 5 ans, est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens dits dangereux.

Informations diverses

Nuisances sonores

Les animaux :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Les appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Élagage

L'élagage est important dans nos petits chemins ruraux. Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation des chemins ruraux, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb de ces voies et les haies conduites de manière que leurs développements ne fassent pas saillie du côté où passe le public.

Lorsqu'il existe un danger pour la circulation, par exemple des branches pouvant endommager les véhicules circulant sur la chaussée, la mairie peut procéder à un élagage d'office aux frais du propriétaire.

Informations diverses

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU SORNIN

L'EAU POTABLE A VOTRE ROBINET : Comment ça marche ?

Tout d'abord, ce sont 23 communes qui se sont regroupées, voilà quelques dizaines d'années, afin de fournir de l'eau à leurs habitants (13 000 à ce jour).

1) D'où vient l'eau ?

L'eau provient de 2 sites : 3 puits de Loire à Iguerande et St Martin du Lac, et 3 sources à St Maurice lès Châteauneuf, sur des périmètres protégés.

2) Comment vient-elle ?

Il a fallu créer un réseau de 520 kms de tuyaux, 13 réservoirs de stockage (4750 m³), 10 stations de reprise pour transporter l'eau, 1 usine de traitement à St Maurice lès Châteauneuf et 9 postes de chloration. Tout cela pour pouvoir fournir aux abonnés 820 000 m³ d'eau par an en moyenne.

3) Quel est le travail du Syndicat ?

Outre le fait d'avoir créé l'ensemble des infrastructures, le Syndicat assure les travaux de suivi sur l'ensemble du génie civil, la sécurisation de ceux qui vont y travailler, les réparations des cuves, les renouvellements sur le réseau (pour 800 000 € HT par an en moyenne), et toutes les mises en conformité exigées par l'Etat.

4) Qui supervise le Syndicat ?

L'Agence Régionale de Santé.

5) Qui aide le Syndicat ?

- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- Le SYDRO 71 : Syndicat départemental de l'eau. Nous cotisons, il subventionne,
- Le Département ponctuellement,
- Un cabinet d'étude aide au suivi, à la préparation des travaux et des marchés.

6) Qui fait les travaux de génie civil ?

Une entreprise sous contrat pour 4 ans, après offres de marché public.

Informations diverses

7) Qui assure le bon fonctionnement du Syndicat,

Sur appel d'offres (délégation de service public), une entreprise est choisie. Sur le Syndicat, c'est VEOLIA qui gère (pour 9 ans). Moyennant rémunération, l'entreprise assume la responsabilité de livrer une eau potable de qualité, en quantité suffisante.

Elle assure le bon fonctionnement de l'ensemble du réseau, de l'usine de traitement et des différentes structures.

L'entreprise a une obligation de rendement (réparation des fuites) et de résultats.

8) Que payons-nous ?

-Un abonnement fixe pour son accès au réseau,

-Une part selon sa consommation personnelle.

VEOLIA encaisse la totalité des factures et reverse :

Une part au Syndicat,

Une part au fonds de renouvellement (SYDRO),

Une part à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la lutte contre la pollution et la préservation des ressources sur l'ensemble de son territoire,

Une part pour Véolia (selon le contrat passé avec le Syndicat).

Au bout de tout cela, le prix du litre d'eau fourni par le Syndicat est 300 fois moins cher que le prix d'un litre d'eau acheté en bouteille, et n'a pas d'impact environnemental !

La chloration est le seul traitement préconisé par l'Agence Régionale de Santé, outre la microfiltration de l'usine de St Maurice lès Châteauneuf. C'est un chlore volatil qui présuppose de tirer de l'eau quelques temps avant de la boire pour ceux que cela gêne !

Informations diverses

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.



Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 25€ par an.

A quoi servent ces 25€ annuels ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne ;
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions ;
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes) ;
- conseiller sur les différentes filières ;
- aider en cas de litiges ;
- aider en cas de vente de propriété ;
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Aujourd'hui, l'Etat n'aide plus au financement des assainissements neufs... mais votre collectif des 45 maires (le Spanc) élabore un plan d'aide au financement des travaux neufs et d'amélioration, même minimes, sur les assainissements non collectifs.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré ;
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles ;
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière ;
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE
Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC du BRIONNAIS

39 Grande Rue

71340 IGUERANDE

Tél : 03.85.25.94.20

Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires :

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h

Sornin-Jarnossin Au FIL de l'EAU

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes



Bilan des principaux projets et travaux réalisés en 2021

sur le Sornin et le Jarnossin

● TRAVAUX POUR LA CONTINUITÉ DES RIVIÈRES : faciliter la circulation des poissons et des sédiments

- Suppression d'une buse sur le Chandonnet entre Arcinges et Cuinzier et remplacement par un pont cadre suffisamment grand et bien ancré dans le lit de la rivière.
- Suppression d'un ancien petit seuil situé sur le Botoret à Chauffailles, dit seuil du Foulon.
- Avant-projets sur 11 ouvrages situés sur le Sornin, le Botoret, l'Aaron, le Pontbrenon et le Chandonnet.
- Avancement du projet de remplacement de la buse métallique située sur le Botoret à l'entrée de la ZI de Chauffailles.
- Sur le Jarnossin : démantèlement du seuil de Boyer, au lieu-dit "La Roche".
- Démarrage du chantier de contournement du Jarnossin au Moulin de Jarnosse.



Pont cadre installé sur le Chandonnet



Pose de clôtures sur le Jarnossin

● CHANTIERS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE dans les secteurs urbains sensibles

mais également sur les aménagements réalisés il y a plus de 10 ans sur le Bézo et qui méritaient des réparations et quelques adaptations. Sur le Jarnossin : poursuite des travaux d'entretien sur la commune de Nandax. Travaux de pose de clôture en retrait des berges, d'aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, et de plantations sur le Sornin de Propières et le Sornin médian à La Chapelle/Dun et sur le Jarnossin.

● SENSIBILISATION DES SCOLAIRES EN 2020-2021

650 enfants issus de 30 classes différentes du bassin du Sornin et du Jarnossin, ont bénéficié d'un programme de sensibilisation sur les thématiques de l'eau et des rivières, de la biodiversité locale et du jardinage au naturel.

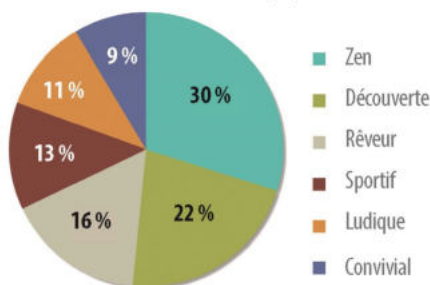


Zoom sur le Sornin

● LE SYMISOA DEVIENT ÉPAGE ! (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ce label conforte l'action du syndicat à l'échelle la plus pertinente pour gérer les rivières et la ressource en eau du territoire : celle du bassin versant.

● UNE CONCERTATION CITOYENNE RÉUSSIE sur le projet de création d'un sentier de découvertes autour du Bézo. Dans le cadre de la reconstruction envisagée d'une nouvelle digue plus proche des habitations et d'un remeandrage du Bézo, il est prévu de créer un sentier de découvertes autour du site. Plus de 200 personnes se sont exprimées le 10 juillet dernier et ont donné leur avis sur le projet de sentier.

Ambiance souhaitée sur le projet de sentier...



"En chantier en 2022"

sur le Sornin

- Étude bilan des réalisations du Contrat de rivière qui entrera en 2022 dans sa dernière année.
- Campagnes de suivi de la qualité.
- Étude et travaux sur le Sornin à Pouilly et Saint-Nizier : restauration des berges et mise en valeur du site.
- Étang de Chauffailles : mise en conformité de la prise d'eau de l'étang.

LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE SUR LA RESSOURCE EN EAU ET L'ADAPTATION DE NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

En 2022, le SYMISOA souhaite associer l'ensemble des acteurs du territoire à une concertation large sur ce sujet de la ressource en eau, déjà impactée par les effets du changement climatique. Cette concertation sera associée à une étude scientifique. Elle permettra de réfléchir en commun aux mesures d'adaptation locale.

Pour en savoir plus
www.symisoa.fr
Inscrivez-vous à la newsletter



Informations diverses

PIMMS MÉDIATION C'EST QUOI ?



pimms
médiation

BOURGOGNE
DU SUD

PIMMS MÉDIATION, UNE AVENTURE DEPUIS 2010 !

Pimms Médiation c'est :

- Des lieux de proximité et de solidarité au sein desquels les médiateurs, professionnels du lien social, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

Les Services Publics :

Pôle Emploi, CAF, CPAM, Mission locale, MSA, Retraites & EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis

La recherche d'emploi :

CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching, accompagnement...
la gestion du budget familial, déclaration de l'impôt sur le revenu, impôts locaux...
Médiation sortante destinée aux agriculteurs.
Toute difficulté, question administrative...

Les démarches rapides :

Vente en ligne de billets **TER et TGV** (règlement par CB)
Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).



11 SITES PIMMS MÉDIATION BOURGOGNE DU SUD !

Les PIMMS Médiation
informent, orientent ou
accompagnent les
usagers dans leurs
démarches
administratives.
Ils contribuent à la
résolution des difficultés.

Avec le Pimms
Médiation,
les démarches
deviennent plus faciles !



SéniorMobile

Besoin de vous déplacer pour :

- Des Sorties, des Activités
- Des Actions Collectives
- Rendez-vous au Pimms Médiation
- Rendez-vous Médicaux
- Vos Courses, Pharmacie
- Rendre Visite à un Proche
- Ateliers Numériques...



Prendre en main un
équipement
informatique
(Ordinateur, smartphone,
tablette, visio etc.)



Envoyer, recevoir, gérer
vos mails

GRATUIT ! Ateliers Numériques



Naviguer sur internet :
recherches, annonces,
achats...



Installer et utiliser
des applications,
gérer vos photos



Apprendre les bases
du traitement de
texte, tableur...

**En un seul rendez-vous, le Médiateur remet toute la vie administrative d'une famille à jour !
Un problème?... Une solution ! Venez au PIMMS !**

Soutien administratif
en cas de décès

Agence postale,
adressage

La recherche d'un emploi



CéSU

Point Conseil Budget

Aide à l'utilisation des
outils informatiques

ET BIEN PLUS ENCORE !



Plus d'informations sur :
pimms.org/associations-pimms-mediation/pimms-bourgogne-du-sud/



chauffailles@pimms.org

Chauffailles : 03 85 24 29 50
Châteauneuf : 03 85 28 24 88

Informations diverses

Déploiement de la Fibre

La fibre optique va remplacer les fils cuivre pour l'acheminement des informations dans les réseaux internet, avec une capacité de transfert sans commune mesure avec les performances actuelles.



Ce déploiement est attendu par beaucoup, principalement les entreprises et tous ceux qui sont en télétravail et qui subissent des ralentissements et des insuffisances de débit.

Le département est maître d'œuvre pour la mise en place des infrastructures nécessaires, qui aura lieu dès cette fin d'année et en 2022, avec l'implantation de nouveaux poteaux lorsque ceux existant ne pourront supporter les nouvelles lignes ou que les câbles ne pourront être enterrés. Aussi, des chantiers perturberont occasionnellement les diverses voies communales au cours des prochains mois.

Lors d'une réunion organisée par les services du département le 24 novembre, en présence des entreprises chargées des travaux, le calendrier des opérations a été précisé. Les installations de base devraient être terminées en janvier 2022, et la pose des câbles débutera en février. Il s'agit pour notre commune de raccorder 385 prises individuelles. En septembre 2022, les premiers abonnements pourront être souscrits auprès des fournisseurs qui ne manqueront pas alors de se faire connaître.

Rassemblement des Saint Maurice de France et d'Europe



Les contraintes sanitaires n'ont pas permis l'organisation des rassemblements des Saint Maurice, prévus en Italie en 2020 et dans l'Isère en 2021.

Pour que ces manifestations, qui ont 20 ans, ne disparaissent pas, un rassemblement sera organisé en 2022, les 9 et 10 juillet, à Saint Maurice Val de Marne en région parisienne.

Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître le plus tôt possible en mairie ou auprès du Président, M. Christian Labouret.

Une nouvelle équipe à la Communauté de Communes



Suite à la démission de Stéphane HUET, le conseil communautaire a élu un nouvel exécutif le 15 octobre 2021 : (de gauche à droite en partant du haut)

- **Stéphanie DUMOULIN, Présidente**

Communication-Ressources humaines. Maire de Chauffailles

- **Arnaud Durix, 1er Vice-Président**

Finances-Économie. Maire de St Symphorien-des-Bois

- **Nicolas Crasnier, 2ème Vice-Président**

Enfance-Jeunesse-Famille. Maire de Coublanc

- **Fabrice Dejoux, 3ème Vice-Président**

Environnement-Développement durable. Maire de St Igny-de-Roche

- **Bernard Grisard, 4ème Vice-Président**

Seniors-Mobilité. Maire de Gibles

- **Christian Lavenir, 5ème Vice-Président**

Voirie-Aménagement du territoire-Bâtiments. Maire de La Clayette

- **Bertrand Collaudin, 6ème Vice-Président**

Équipements sportifs-Services techniques Bâtiments. Maire de Curbigny

- **Jean-Claude Vassan, 7ème Vice-Président**

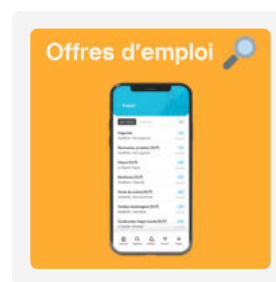
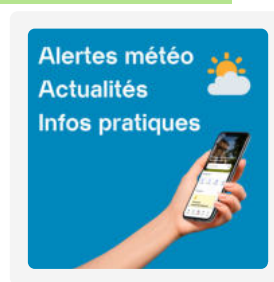
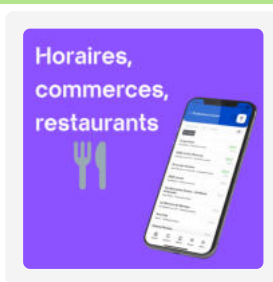
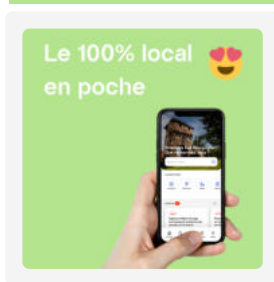
Culture. Maire d'Anglure-sous-Dun

- **Philippe Paperin, 8ème Vice-Président**

Tourisme. Maire d'Amanzé



Une application mobile gratuite pour rester connecté à son territoire



En 2021, Brionnais Sud Bourgogne a créé son application mobile.

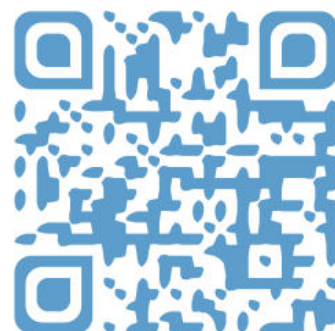


**En téléchargeant l'application mobile,
vous aurez les réponses !**

Vous y trouverez tous les commerces, les services, l'agenda culturel, les actualités, les offres d'emploi et toutes les infos pratiques du territoire.

Gratuite et 100% locale,

elle est téléchargeable sur votre téléphone portable via Google Play ou Apple Store ou en scannant le QR code ci-contre.



Tri sélectif, du changement pour plus de simplicité

Dès le 1er janvier 2022, les emballages et les papiers sont à déposer ensemble dans la colonne de tri jaune. Les déchets seront collectés en même temps puis triés directement au centre de tri de Digoïn.



Pas de changement pour le verre, il est à déposer dans la colonne de tri verte.



Bouteilles en verre



Bocaux en verre



Brionnais
Sud Bourgogne

4 rue Elie Maurette - Chauffailles

03 85 26 52 20 - cc@brionnaissudbourgogne.fr

Enfance, jeunesse, famille, seniors - Environnement - Tourisme
Economie - Culture - Equipements sportifs - Aménagement du territoire

**Retrouvez toutes les actualités et les informations
liées aux services BSB sur notre site internet :**



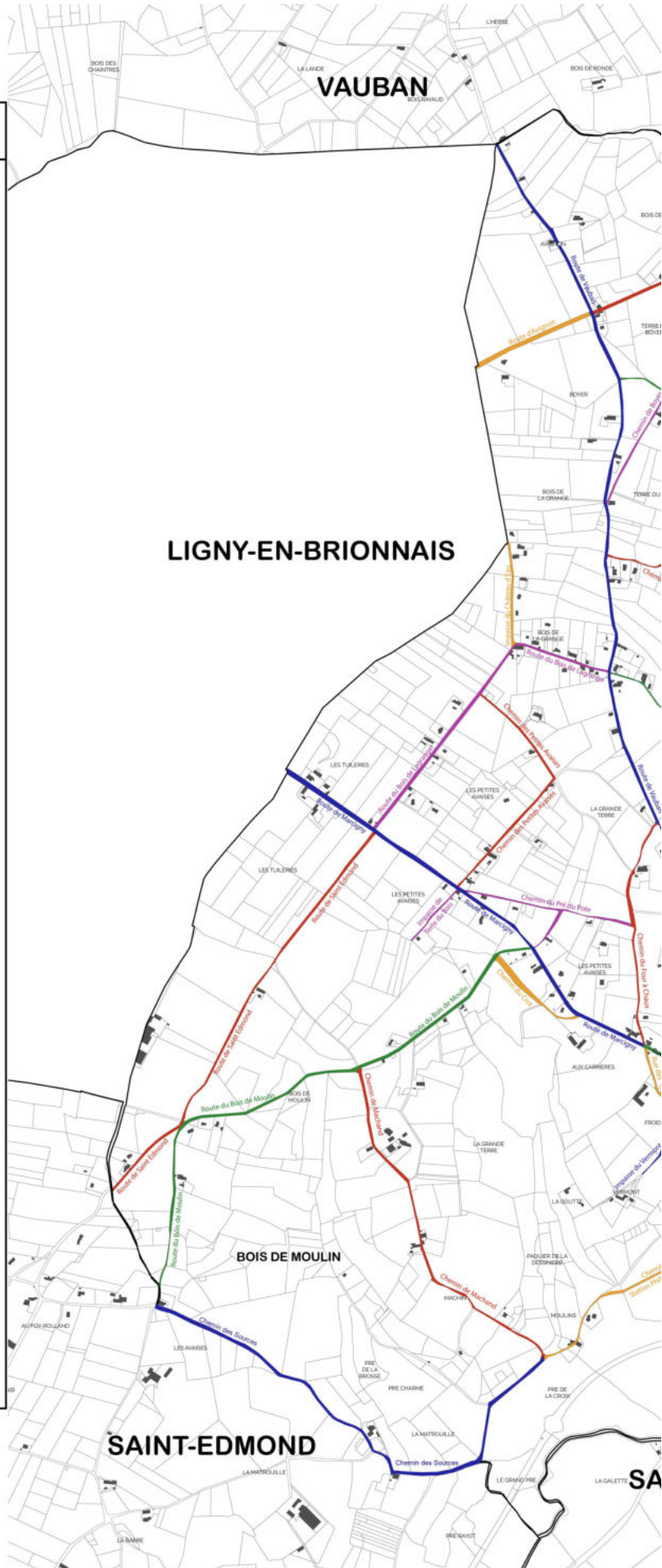
brionnaissudbourgogne.fr

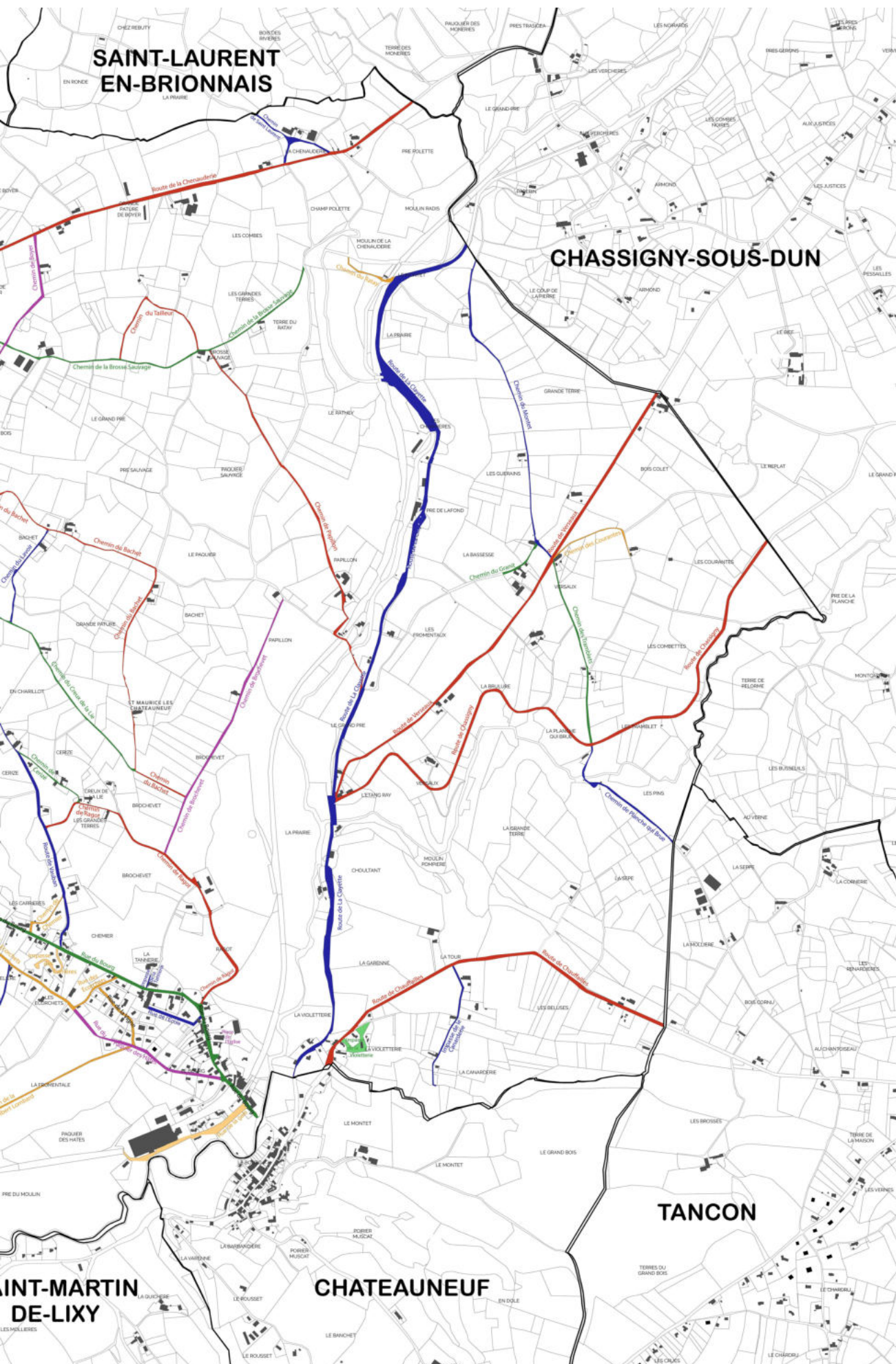
ou rendez-vous sur les réseaux sociaux



Noms des Voies

Chemin de Boyer
Chemin de Brochevet
Chemin de Cerizé
Chemin de Chemier
Chemin de la Brosse Sauvage
Chemin de la station Philibert Lombard
Chemin de Machand
Chemin de Papillon
Chemin de Planche qui Brue
Chemin de Ragot
Chemin de Saint Laurent
Chemin des Courantes
Chemin des Petites Avaïses
Chemin des Sources
Chemin des Tramblets
Chemin du Bachet
Chemin du Creux de la Lie
Chemin du Crot
Chemin du Four à Chaux
Chemin du Granit
Chemin du Lavoïr
Chemin du Montet
Chemin du Pré du Pote
Chemin du Ratay
Chemin du Tailleur
Impasse de la Canarderie
Impasse de la Tannerie
Impasse de la Violetterie
Impasse de Terre du Bois
Impasse des Carrières
Impasse du Château d'Eau
Impasse du Vermont
Place de l'Eglise
Route d'Avignon
Route de Chassigny
Route de Chauffailles
Route de la Chenauderie
Route de la Clayette
Route de Marcigny
Route de Saint Edmond
Route de Vauban
Route des Verseaux
Route du Bois de Lagrange
Route du Bois de Moulin
Rue de la Gare
Rue de la Vigne
Rue de l'Ecole
Rue des Ecorchets
Rue du Bourg
Rue du Pâquier des Hâtes





Le saviez-vous ?

PAYS
Charolais
Brionnais
une nouvelle qualité de Ville

Le Pays Charolais-Brionnais

Une collectivité au service du territoire !



Votre commune ? Vous la connaissez. Votre communauté de communes, aussi ! Mais connaissez-vous le Pays Charolais-Brionnais et ses missions ? Plus grand qu'une communauté de communes, mais plus petit qu'un Département, le Pays porte des projets de territoire à l'échelle d'un bassin de vie et d'emplois.

Un énième acteur dans le millefeuille territorial, nous direz-vous ?
Et bien... Détrompez-vous !

Basé sur un territoire structuré, cohérent et à forte identité, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais est une collectivité qui porte des projets pour donner de la voix, de la hauteur et de la lisibilité au territoire. C'est aussi un espace de concertation qui fédère les élus des communes et des communautés de communes du territoire autour de projets collectifs qu'ils ne pourraient pas porter à leur échelle... mais qui auront des répercussions significatives à l'échelle locale !

LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Avant tout un territoire !



89 000
habitants

129
communes

5 communautés
de communes

Entre Arroux, Loire et Somme
Le Grand Charolais
Brionnais Sud Bourgogne
Semur-en-Brionnais
Marcigny

Huit villes maillent de manière équilibrée le territoire :
Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Digoin, Gueugnon,
Paray-le-Monial, La Clayette, et Marcigny.

LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

une collectivité territoriale

Le Pays Charolais-Brionnais est un Pôle d'Équilibre territorial et Rural fondé en 2004 au sein duquel siègent les élus des cinq communautés de communes du territoire : Entre Arroux Loire et Somme, le Grand Charolais, Brionnais Sud Bourgogne, Marcigny et Semur-en-Brionnais. C'est un espace de concertation et d'échanges qui permet aux élus de se fédérer autour de projets qui dépassent le stade communal et donneront plus de voix et de lisibilité au Charolais-Brionnais. Le budget du Pays Charolais-Brionnais est alimenté par une cotisation annuelle des communautés de communes, proratisée au nombre d'habitants.

Les instances du Pays



COMITÉ SYNDICAL

31 délégués désignés par les 5 communautés de communes.



BUREAU

15 membres rassemblant les 5 présidents des intercommunalités et les maires des villes-centres.



COMMISSIONS THÉMATIQUES

6 commissions thématiques animées par les 6 vices-présidents, selon leur délégation. Espaces d'échange et de travail, elles permettent l'émergence et la mise en œuvre d'actions.



CONSEIL DES MAIRES

Une fois par an, les 129 maires du Charolais-Brionnais se rencontrent et échangent sur les projets portés par le PETR et les problématiques du Charolais-Brionnais.



LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS,

un levier de financement



Le PETR du Pays Charolais-Brionnais porte des contrats et des outils financiers permettant de financer des actions collectives et des projets d'investissement sur le territoire.

L'ensemble de ces contrats contribuent également au projet de territoire porté par le Pays Charolais-Brionnais, élaboré en partenariat étroit avec les cinq communautés de communes du territoire. Le projet de territoire formalise l'ambition que se fixent les élus pour le développement du Charolais-Brionnais.

Quelques exemples de contractualisations !

UN PROGRAMME LEADER



Ce contrat apporte des financements européens sur le territoire pour une période de six ans. Il est animé par un GAL, groupe d'acteurs locaux, composé d'élus et d'acteurs socio-professionnels.

UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Ce contrat signé avec l'Etat participe activement à la réussite de France Relance. Il permet aussi d'accompagner les dynamiques et transformations de notre territoire pour les six prochaines années.

LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS,

un laboratoire de projets, des actions emblématiques pour le territoire

UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

C'est un document d'urbanisme stratégique planifiant l'aménagement du Charolais-Brionnais pour les 20 ans à venir. Il définit l'organisation spatiale et les orientations que le territoire doit prendre pour son développement.

UN SERVICE URBANISME

Le Pays Charolais-Brionnais porte un service urbanisme. Les instructeurs Droit des Sols instruisent les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes ayant pris la compétence urbanisme. Ils travaillent en lien étroit avec les communes et la Direction Départementale des Territoires.

UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays Charolais-Brionnais est labellisé Pays d'Art et d'Histoire par le Ministère de la Culture et de la Communication depuis 2007. Chaque année, l'animateur du patrimoine développe un programme d'actions visant à faire découvrir au public l'Histoire, l'architecture et le patrimoine du Charolais-Brionnais.

UN CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Pays Charolais-Brionnais porte un CLEA, outil de développement culturel local visant à développer des actions d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires et du tout public. Le CLEA est subventionné par la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

UNE CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Pays Charolais-Brionnais porte une candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO axée sur le berceau de la race charolaise, paysage culturel évolutif vivant. Cette candidature est inscrite sur la Liste des Biens de l'Etat Français depuis 2018.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Pays Charolais-Brionnais porte depuis 2014 un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté. Ce contrat a pour objectif de fédérer les acteurs autour d'actions prioritaires et d'optimiser l'organisation de l'offre de santé et médico-sociale.

www.charolais-brionnais.fr



Activités professionnelles de mon village

LES COMMERCES	
Boulangerie Pâtisserie Jérôme & Aurélie BESANÇON	03 85 26 20 26
Epicerie Manaem	09 77 32 46 16
Coiffure à domicile - Karine DAUBOURG	06 63 18 05 94
Coiffure à domicile - Nély GRIZARD	06 09 01 48 30
Viviane Coiffure Viviane COPIER	03 85 26 24 75

LES ARTISANS et SOCIÉTÉS	
ALHENA : Energies renouvelables DESCHAMPS Frédéric	03 85 26 22 14 03 85 24 53 87 (Fax) contact@alhena-net.com
Ets. BASSEUIL SARL : Plomberie – Chauffage – Sanitaire BASSEUIL Philippe	03 85 26 20 48 ets.basseuil@bbox.fr
SARL ACA : Charpente - Couverture - Zinguerie - Maçonnerie DESBOIS Vincent	06 69 13 15 31 03 85 24 16 53
CASTELNO'SERVICES : Réalisation de vos travaux dans tous les domaines du bâtiment—MOREL Didier	06 32 09 02 85 castelnoservices@gmail.com
PLÂTRERIE PEINTRE PLAQUISTE ISOLATION FAÏENCE RAGRÉAGE RENAUD Laurent	06 80 17 28 38 renaudlaurent71740@gmail.com
BATIMONTAGE : Bardage – Couverture – Photovoltaïque – Désamiantage	03 85 26 52 30
SARL CALTOP : Construction d'autres bâtiments	03 85 26 52 30
SARL CSPE : Test d'étanchéité de l'air – Diagnostic PPRT - Coordination SPS – Thermographie – Formations Bâtiment / CACES – Vérifications d'engins—Catherine PELLADEAU & Hervé BARRAS	03 85 70 42 17 06 01 78 25 88 cpelladeau@cspe-net.com
MA2C—Maitrise d'œuvre—Le Bourg Conception—Fabrication—Pose Ossature Bois Charpente Couverture Plomberie Chauffage	etudes@maison-ac.com 06 74 73 80 33 06 33 30 45 00
LACARELLE Julien—Maçonnerie	06 62 94 88 63 julien.lacarelle71@gmail.com

Activités professionnelles de mon village

CHAMBRE D'HÔTE

Chambre d'hôte / Table d'hôte
Sarry Brigitte – Les petites Avaizes

03 85 24 81 69
 06 37 89 03 39
 sarry.brigitte@orange.fr

LES SERVICES

Mairie

03.85.26.22.73
 mairie@st-maurice.fr

EPHAD (Maison de Retraite) « Le Colombier»
 maisonderetraitelecolombier@wanadoo.fr

03 85 26 21 97
 03 85 26 23 63 (Fax)

Docteur VIOLON

03 85 26 23 47

**Cabinet d'infirmières—Véronique LARDET—Marie-Ange DE-
 LORME- -Chrystèle GIRARDON**

03 85 26 24 50

A.D.M.R

03 85 26 23 49

Assistants maternelles agréées
Christine et Jean-Denis ESTEVE—Etang Rey

09 77 66 80 55

Ecole communale “la petite trousse”

03 85 26 22 07
 0710817c@ac-dijon.fr

La Marmite

06 95 10 74 17 (Alexia)
 06 06 63 95 51 (Maryline)
 lamarmite.plouf@gmail.com

Bibliothèque : Réseau sous Dun...les Bibliothèques

03 85 26 21 92
 06 79 08 72 76
 bibliotheque.stmaurice71@orange.fr

Didier MOREL, CAPIFRANCE : Conseiller immobilier

06 32 09 02 85

Corinne JONON, Médiatrice Familiale-Assistante sociale

07 72 07 87 76

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin

03 85 26 21 61

SPANC du Brionnais

03 85 25 94 20

VEOLIA

0 810 000 777

Activités professionnelles de mon village

Épicerie la Manaem

La fermeture au printemps 2020 de l'épicerie VIVAL dans la commune a très vite fait prendre conscience à de nombreux habitants de son utilité au quotidien. Après plusieurs mois d'attente et de contacts qui n'ont pas aboutis, le Conseil municipal a rencontré les propriétaires des murs et du fonds, M. et Mme Lavenir, pour leur proposer de publier une annonce sur le site de TF 1, « SOS Villages ».

Au printemps 2021, Mme Maryse Fontaine, venant de Saint Christophe en Brionnais, s'est manifestée et, après accord avec les propriétaires, a entrepris les démarches nécessaires à la réouverture de ce commerce, sans être rattachée à une quelconque enseigne.

Des travaux de « rafraîchissement » ont été nécessaires pour recréer un local propre et fonctionnel, et Mme Fontaine, avec l'aide de membres de sa famille, les a réalisés au cours de l'été. Ainsi, le magasin a rouvert ses portes le 28 août, en faisant le choix d'un rayonnage chaleureux avec des étagères bois, des meubles réfrigérés neufs, et des produits d'épicerie diversifiés et un rayon de produits locaux qui se développe au fur et à mesure des demandes.

L'accueil étant agréable, la clientèle est revenue et augmente régulièrement, et il est souhaitable que chaque habitant de la commune contribue à la vie de ce commerce.

Pour ceux qui s'interrogent sur le nom de cette épicerie, il est constitué des initiales des prénoms de la gérante et de ses deux filles.



Ouverture de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h

Fermeture le mardi toute la journée et le dimanche après-midi

Le petit marché du jeudi

Créé en juillet 2020, le petit marché a attiré les habitants jusqu'à la rentrée de septembre. Nous l'avons déprogrammé en octobre 2020, repris en avril 2021 jusqu'à fin octobre 2021, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.

Le bilan : depuis que l'activité économique a repris, il est moins fréquenté. Il y a les habitués et les clients du camion pizza qui, lui, vient tous les jeudis.

Aussi, pour la reprise en avril 2022, les commerçants ont demandé à venir également tous les jeudis sur la place. Ce ne sera plus un marché uniquement de producteurs, des recherches sont faites pour qu'il y ait également des primeurs. Un grand merci à nos exposants qui ont joué le jeu et ont manifestement plaisir à venir sur notre commune.



Renseignements

Michelle Corre : 06 60 73 19 26

L'école « La petite trousse » a fait sa rentrée au mois de septembre 2021 avec 78 élèves pour 4 classes. Catherine Wolff et Anouk Dutheil gèrent les TPS, PS, GS.

Anaïs Pires De Sa s'occupe des MS-CP. La classe des MS-CP a été équipée d'un vidéo projecteur interactif de dernière génération : les élèves et leur maîtresse sont ravis !

Anne-Marie Chetail est présente dans les classes maternelles pour aider les enfants dans leur quotidien. Elle a été rejointe par Katia Noblet qui a pris ses nouvelles fonctions d'ATSEM en janvier.

François Lachal enseigne aux CE1-CE2. Cette classe a été repeinte à neuf dans des tons très lumineux. Stéphanie Giraud a en charge les CM1-CM2 avec Pauline Mijieux.

Cette année 2021 a été plus dense par rapport à l'année précédente.

En effet, hormis durant une semaine avant les vacances de printemps, l'école a eu le plaisir d'accueillir toute l'année ses élèves, certes masqués pour les plus grands...

Comme depuis maintenant plusieurs années, nous veillons toujours à sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable. L'école est d'ailleurs labellisée E3D par les autorités académiques : Ecole en Démarche de Développement Durable.

Les actions de tri perdurent dans l'école, l'opération « Nettoyons la nature » a été menée dans le village en septembre. Elle a permis de récolter 15,1 kgs de déchets : c'est beaucoup moins que les autres années. Les élèves remercient les habitants et les invitent à continuer à prendre soin de leur village.



Un gros travail a été mené par les enfants au jardin de l'école. En effet, celui-ci a été entièrement reconfiguré et réaménagé. Des carrés potagers ont été installés et des plantations aux saveurs et aux senteurs atypiques ont été semées tout comme des légumes anciens. Vous trouverez donc dans notre jardin des panais, des patates douces, du fenouil, un pied d'artichaut, de l'angélique, de la camomille, de la bourrache, des capucines, des coquelicots, des bleuets, des tournesols, du céleri rave et du céleri branche. Les élèves cuisinent et dégustent leur production dès que c'est possible.

Si vous pouvez apporter votre aide, n'hésitez pas à nous contacter ! Les parents nous ont parfaitement secondés pendant les vacances d'été : ils ont pris grand soin du jardin de l'école, nous les en remercions.



Durant cette année, les CM ont eu l'honneur de passer une après-midi avec Mme Corneloup, députée de notre circonscription. Cette visite faisait suite au travail engagé par les CM sur "Le parlement des enfants" : l'écriture d'une proposition de loi sur le thème de l'alimentation durable et équilibrée. La proposition de loi de l'école n'a d'ailleurs pas été retenue par le jury académique mais la déception de cette non sélection a été effacée par la venue de Mme Corneloup dans la classe. Mme Corneloup a expliqué son rôle de député et répondu aux questions des enfants .

Lors de cette année 2021-2022, l'école « La petite trousse » continue de célébrer les fêtes traditionnelles. Les anniversaires sont fêtés à l'école chaque mois. Cette année nous fêterons les anniversaires dans une langue différente chaque mois : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais mais aussi grec, indonésien, chinois, arabe, russe. La fête de Carnaval a également été célébrée la veille des vacances d'hiver et sera reconduite en 2022. Que du bonheur pour les enfants : confection de masques, déguisement, défilé, goûter... Nous célébrerons aussi Noël : nous remercions à cette occasion-là les familles rurales qui nous font un don très conséquent qui nous permet de gâter les enfants.



En juin 2021, l'école a voulu faire plaisir à tous ses élèves pour les récompenser d'avoir traversé cette délicate période avec le sourire derrière les masques.

Une semaine « Cirque » avec la compagnie Tempo a été offerte à tous les élèves par les P'tits loups. Au programme : spectacles, ateliers de jonglage, ateliers d'équilibre... Même si certains ont été un peu « traumatisés » par le clown, ce fut une semaine pleine de magie pour tous !

Les P'tits loups et la municipalité ont également financé aux 4 classes une journée au centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais. Au programme : des activités autour de la nature et des activités sportives.

D'autres projets sont prévus pour 2022 : la fête des écoles le vendredi 01 juillet, le visionnage de 3 films dans le cadre d'école et cinéma, les visites à la bibliothèque de Saint-Maurice (merci à Yvette qui nous accueille toujours gentiment) et à la médiathèque de Chauffailles et plein d'autres choses encore ! Nous espérons pouvoir organiser un séjour avec nuitées pour les classes de CE et de CM.



N'hésitez pas à suivre la vie de l'école via notre blog dont voici les coordonnées :
Adresse : ele-st-maurice-les-chateauneuf-71.ec.ac-dijon.fr

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour son soutien dans ses divers projets et pour son implication dans l'école, les P'tits Loups pour son aide précieuse, la cantine pour la gestion de la pause méridienne, ainsi que les familles rurales pour son don au moment de Noël.

Toute l'équipe de l'école « La petite trousse » vous souhaite une excellente année 2022.

Contact : Mme Giraud Stéphanie - 03 85 26 22 07 - 0710817c@ac-dijon.fr

Enfance

Restaurant scolaire

Une association loi de 1901, composée de parents d'élèves bénévoles assure la gestion du service de restauration scolaire pour les enfants de l'école avec le soutien de la commune.

Les repas sont confectionnés par le traiteur MILLET de Charlieu et sont servis par l'employée municipale, Madame Laurence CHETAILLE.

C'est également elle qui commande les repas auprès du traiteur ce qui donne une grande flexibilité puisque les repas peuvent-être commandés ou annulés jusqu'à 18h la veille sauf les week-ends.

Vous pouvez donc effectuer vos réservations au 06 85 28 30 73.

Cette année, le prix est fixé à 3,30€ avec une cotisation annuelle de 45€, payable en trois fois, pour les enfants qui viennent régulièrement et à 3,98€ pour les repas occasionnels.

Pour maintenir ces prix attractifs, l'association organise une vente de sapins début décembre et une vente de saucissons à cuire en février. Nous comptons donc sur vous pour ces deux manifestations !

Actuellement le bureau est composé de : Sylvain NICOLAS (Président), Marc-Antoine BERRY (Vice-président), Elodie QUELIN (Trésorière), Céline BASSET (Vice-trésorière), Christophe IGNATOSSIAN (Secrétaire), Amandine SEYER (Vice-secrétaire).

L'ensemble de bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2022.



L'association « Les P'tits Loups » est une association indépendante à but non lucratif constituée de parents d'élèves bénévoles. Elle a pour but d'aider les enseignants dans l'organisation et la prise en charge financière des sorties scolaires, des projets éducatifs et pédagogiques, participer à l'achat de matériel... Toujours à destination des enfants afin de réduire la participation financière des familles, tout en créant une dynamique entre parents, écoles et enfants.

Pour cela nous organisons diverses manifestations en fonction des besoins de l'école.

Pour cette année 2021/2022, sont prévues les manifestations suivantes :

- Une vente de pizzas avec « Stora Pizzas » le jeudi 18 novembre 2021.
- Une vente de CAKES de « La boîte à Cakes » de Briennon, le vendredi 28 janvier 2022.
- Une vente de PIZZAS avec « Stora pizza » ou REPAS DANSANT (à définir), en mars ou avril 2022.
- Une vente FLEURS et PLANTS DE LEGUMES et AROMATES, le samedi et dimanche 7 et 8 mai 2022.
- FETE DE L'ECOLE, avec REPAS le jour de la porte ouverte de l'école, le vendredi 1er juillet 2022.

Nous tenions à remercier les habitants de St Maurice pour leurs participations mais également les parents car toutes les actions menées par « Les P'tits Loups » sont rendues possibles grâce aux bonnes volontés de chacun.

Cette année l'association compte 12 membres avec un nouveau bureau : Présidente : Elodie LACARELLE ; Vice-Président : Frédéric DESCHAMPS ; Trésorière : Ludivine BEAUCHAMPS ; Vice trésorière : Coline CRETINON ; Secrétaire : Amandine SEYER ; Vice Secrétaire : Laurène GAY

« Les P'tits Loups » vous souhaitent une belle et heureuse année 2022 !

Enfance La ch'tite Marmite - Centre de loisirs

Le centre de loisirs « la ch'tite Marmite » accueille les enfants de 3 à 12 ans

Tous les mercredis en période scolaire
Les vacances de la Toussaint, de février, d'avril, juillet et 1ère semaine d'août
(sont exclues les vacances de Noël et le mois d'août)



Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30

Accueil de 7h30 à 9h00
Activités de 9h00 à 11h00
Repas de 12h00 à 13h00
Temps calme de 13h00 à 14h00
Activités de 14h00 à 16h00
Goûter 16h à 16h30
Départ à partir de 17h00

Les programmes sont visibles sur notre site Internet

lamarmite-asso.fr

Tarifs selon quotient familial

Possibilité de prise en charge des enfants :

- à la demi-journée avec ou sans repas
- à la journée avec repas

TARIF DE REFERENCE – GRILLE TARIFAIRE

QF	Journée complète avec repas	Demi journée sans repas	Demi journée + repas
QF<500	6,50€	2,00€	5,80€
501<QF>600	7,80€	2,40€	6,40€
601<QF>655	9,36€	2,88€	7.63€
656<QF>720	11,23€	3,46€	8,21€
721<QF>810	13,48€	4,15€	9,15€
811<QF>1000	15,18€	4,98€	9,73€
QF>1000	16,20€	6,00€	10,75€

A partir de janvier 2022, tarif à la semaine pendant les vacances scolaires. Vous pourrez vous renseigner à la MARMITE.

NOUVEAUTES DE LA RENTREE :

L'association LA MARMITE, en partenariat avec l'école « La petite trousse, a mis en place depuis septembre 2021,

l'aide aux devoirs les mardis et jeudis après l'école pendant 1h.

Plusieurs bénévoles se sont proposés pour assurer cette mission. Les premiers retours des familles sont positifs, l'association en est ravie.

L'association la Marmite est repartie depuis septembre 2021 ... Elle est ravie de vous accueillir à nouveau, après cette période particulière où tout s'était arrêté.

Depuis la rentrée de septembre 2021 nous avons accueilli :

160 baladeurs lors de notre marche nocturne le 22 octobre 2021

60 spectateurs au spectacle « Brassens » le 29 octobre 2021, en partenariat avec Alain Crozier (Escale en livres La Clayette)

Agenda évènements ponctuels :

Samedi 08 janvier 2022 : goûter du Père Léon

Après-midi spectacle et goûter offerts aux enfants et aux familles adhérents à la Marmite

Entrée payante non adhérent

Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022 : stage

Yog'Art – yoga et peinture – sur le thème de l'arborescence, venez développer votre créativité, trouver votre équilibre, du calme et de l'énergie

Samedi 05 février 2022 : STAGE - Atelier en journée

« de l'Osier au nichoir »

Osez ! les couleurs seront au rendez-vous !

Atelier vannerie à partir de 10h – outillage nécessaire : un sécateur et un petit couteau

Samedi 26 mars 2022 :

Assemblée Générale 10h à 12h

Samedi 16 avril 2022 : gala de l'asso – une vitrine des activités mises en scène

Lundi 25 au vendredi 29 avril 2022 : stage « danse/chant » les comédies musicales vous font rêver ? vous aimez chanter et vous souhaiteriez vous perfectionner ? vous n'osez pas vous lancer mais vous aimeriez apprendre. Ou tout simplement vous voulez profiter de ces vacances de printemps pour passer une bonne semaine, occupé à danser et à chanter ... les intervenants professionnels s'appuieront sur les affinités, niveaux et envies de chacun pour présenter une mini comédie musicale, en fin de semaine !!

Samedi 21 mai 2022 : « Minute...Cocotte ! » marionnettes sur table de la Compagnie du Polisson – 40 mn – à partir de 5 ans

Dimanche 26 juin 2022 : Gratiféria – sur la base de la gratuité, apportez des objets propres et en bon état et réparez avec ce qui vous fait plaisir (ce n'est pas du troc ! apportez sans prendre ou prenez sans apporter !!)



Tous ces évènements seront communiqués au fur et à mesure avec des précisions.

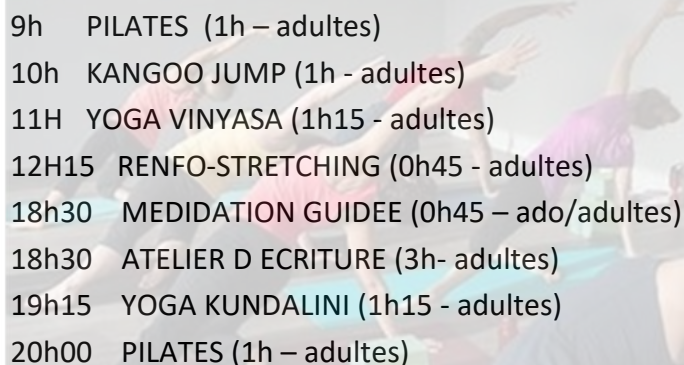
Mais vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de l'Association la Marmite

06-51-60-36-76

lamarmite.plouf@gmail.com

Toute l'année, hors vacances scolaires, plusieurs activités hebdomadaires sont possibles pour tous les âges :

Lundi :



9h PILATES (1h – adultes)
10h KANGOO JUMP (1h - adultes)
11H YOGA VINYASA (1h15 - adultes)
12H15 RENFO-STRETCHING (0h45 - adultes)
18h30 MEDITATION GUIDEE (0h45 – ado/adultes)
18h30 ATELIER D ECRITURE (3h- adultes)
19h15 YOGA KUNDALINI (1h15 - adultes)
20h00 PILATES (1h – adultes)

Bureau : bourg de Châteauneuf (place de la Poste)
Siège : St Maurice les Châteauneuf
Allo : 06.51.60.36.76 ou 09-52-07-00-93
courriel : lamarmite.plouf@gmail.com
Site Internet : lamarmite-asso.fr
Facebook : LaMarmite Saint Maurice
Instagram : la_marmite_asso

Mardi :

18h15 CERCLE DE CHANTS (1h – ado/adultes)
19h30 MARMIT'SONG (ensemble vocal 1h30)

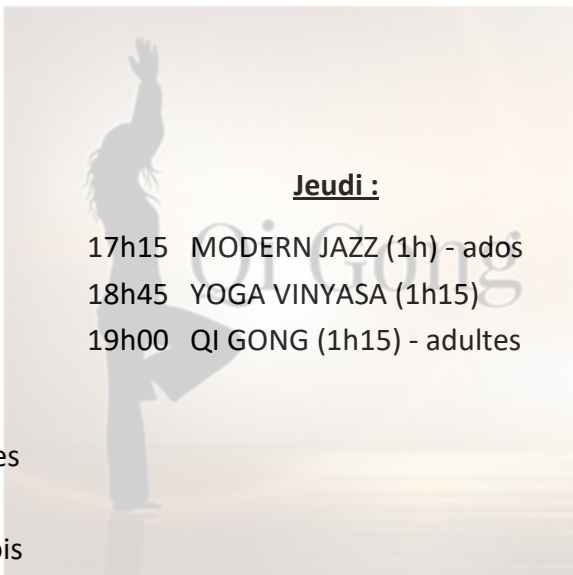
Mercredi :

9h45 EVEIL A LA DANSE (0h45 3-6 ans)
10h00 PILATES (1h)
15h15 MULTISPORTS (1h – 7-12 ans)
16H15 EVEIL AU SPORT (1h 3-6 ans)
16h30 DESSIN PEINTURE en famille (2h)
18h30 ZUMBA (1h30) – 20 mn renfo / 1h zumba/
10 mn stretching (ados/adultes)
20H00 ZUMBA (1h30) – 20 mn renfo/ 1h zumba /
10 mn stretching

Samedi :

10h00 CLUB PHOTOS (2h – 1 samedi sur 2) – ados/adultes
14h00 THEATRE JEUNES (3h) 1 samedi sur 2
11h00 ZUMBABY (1h zumba en famille) 1 samedi par mois

Jeudi :



17h15 MODERN JAZZ (1h) - ados
18h45 YOGA VINYASA (1h15)
19h00 QI GONG (1h15) - adultes

NOTRE GRANDE NOUVEAUTE DE LA RENTREE :

LE FAITOUT, il s'agit d'un S.E.L. (système d'échange local)

Il met en réseau des personnes qui proposent leurs (S)avoirs et/ou expriment leurs besoins

Multiples connaissances, savoirs faire, compétences, temps à offrir et passions sont ainsi partagés.

C'est un réseau social sur le territoire : Des liens se tissent avec nombre de personnes que l'on n'aurait sans doute jamais rencontré. On devient vite un grand groupe solidaire

Il fonctionne avec une monnaie d'échange locale :

Baptisée le « grain de folie », cette monnaie fictive est basée sur le temps consacré à l'échange



1 heure = 60
grains de folie



Le **club de l'amitié** comprend cette année 56 adhérents qui peuvent se retrouver les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois dans la salle derrière la mairie pour passer *l'après-midi en toute convivialité autour des jeux* : belote, manille, tarot, scrabble etc. Un « goûter » est servi et suivant les saisons on améliore. En janvier : la galette des rois; en février : les crêpes ; et pour mardi-gras : les bugnes...

Nous fêtons aussi les *anniversaires* des dizaines (70-80-90... ans). **Enfin toutes les occasions sont bonnes...**

Des **activités ouvertes à tous**, quel que soit l'âge, sont organisées au cours de l'année pour animer la vie communale et essayer d'entraîner des relations intergénérationnelles

Le **concours de manille**, le **concours de pétanque**, le **concours de belote** et un **loto** sont au programme prévisionnel 2022.

Un **voyage** avec des visites, culturelles, touristiques, architecturales ou même gastronomiques est organisé au printemps. Des amis d'autres clubs et des invités peuvent aussi nous accompagner avec plaisir. Une **rencontre** avec les autres clubs du canton permet de se retrouver et de papoter...de se mesurer à la pétanque...Le **repas grenouilles** est un grand classique. Un **barbecue** peut aussi, comme en 2021, réunir les gourmands.



A la salle du foyer rural, en automne, se déroule le **repas annuel** auquel tout le monde, jeunes et moins jeunes, peut aussi participer. En décembre le traditionnel **repas de Noël** clôture les festivités annuelles, **et accueille aussi les invités**.



L'adhésion au club n'engage pas à participer à tout ; on peut venir jouer ou aller aux sorties, ou pour les gourmands uniquement aux repas. De nouvelles activités sont aussi possibles. Nous avons commencé des petites marches, qui peuvent être mieux programmées si les candidats sont plus nombreux. La pétanque peut aussi être pratiquée plus souvent si les joueurs se font connaître.

L'essentiel c'est de venir avec le sourire...

En 2021, les activités ont été réduites en raison des conditions sanitaires, mais nous avons maintenant repris avec dynamisme nos manifestations habituelles.

**Venez nombreux rejoindre le club de l'amitié
et participer aux activités.**

Le Comité de la Foire a eu 37 ans en 2021 sous le thème :

« j'te dis qu'il pleuvra pas et nul besoin de pass! »

Cela n'a pas été une « mince affaire ».

En effet , organiser un évènement tous masqués , munis du pass ou pas, désinfectés, affamés, assoiffés, c'est pas de tout repos. En effet, scruter la météo tous les jours pendant un certain nombre de semaines, c'est pas de tout repos. En effet, convaincre les plus sceptiques, que ce sera sans pass, sans vêtement de pluie, mais avec nourriture, boissons, exposants, visiteurs ...

C'est un vrai bonheur.

Il a bien plu un peu le samedi en fin d'après-midi ? oui, mais le montage était terminé. Il a bien plu le dimanche en fin d'après-midi ? oui, mais le démontage était terminé.

Ils étaient bien là, dimanche matin nos exposants, pas très nombreux, mais le sourire aux lèvres, tous étaient contents d'une journée sauvée par l'entêtement des bénévoles.

Le point marquant est la gentillesse de la plupart des visiteurs, habitants ou pas, qui se sont prêtés au jeu du masque . Quant au repas de midi, Storia Pizza d'une part et la buvette de la foire ont bien assuré.

Merci à tous pour cette belle journée.

Nouveauté : le comité foire organise une **Brocante des Cousettes** le dimanche **3 avril 2022**.

Nous vous tiendrons au courant

« j'te l'avais bien dit ! »



Que sera l'édition 2022 ? « les gars du bâtiment etc... »

En effet nous organisons un petit salon des artisans du pays afin de présenter les compétences des maçons, paysagistes, plombiers, électriciens... (projet remis déjà 2 fois).

Vous pouvez nous proposer vos idées d'animations, d'artisans à inviter... :

Rendez-vous aux 24 et 25 septembre 2022.



L'association l'envol a été créée à l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) le colombier à St Maurice les Châteauneuf en 2015.

Elle est composée d'un bureau et de membres bénévoles.

Elle a pour but de financer les animations et sorties des résidents.

Tout au long de l'année, ils bénéficient de différentes activités qui sont assurées par l'animatrice de l'établissement en lien avec le personnel soignant, les familles et les bénévoles.

Rappel des objectifs de l'animation dans notre établissement:

- Favoriser le lien social (rompre l'isolement et la monotonie)
- Maintenir une activité intellectuelle et manuelle afin de préserver un niveau d'autonomie
- Permettre l'expression des capacités créatives (en maintenant une dextérité)
- Garder une ouverture sur l'extérieur
- Susciter l'envie de participer à des activités

Les activités proposées dans notre établissement:

Les activités sont multiples et variées afin de pouvoir satisfaire l'ensemble des résidents, elles sont classées en 6 catégories avec des objectifs spécifiques pour les résidents.

- Activités cognitives et sociales
- Activités ludiques et de la vie quotidienne
- Activités socioculturelles
- Activités manuelles
- Activités physiques et sensorielles
- Activités musicales et d'expressions orales

Les projets 2021

Le projet d'animation s'articule avec les autres projets de sorte que les désirs et attentes de la personne âgée soient au cœur des priorités. Il évolue et s'adapte aux résidents.

Durant le mois de juillet, nous avons emmené quelques résidents 3 jours au Grau-Du-Roi, un projet qui leur a permis de sortir de l'EHPAD.

Une fois par semaine des repas conviviaux ont été mis en place, 4 résidents à tour de rôle ont mangé melon, barbecue, frites, fromage, tarte aux pommes.

Plus d'une vingtaine de sorties ont eu lieu cette année (zoo, restaurant, shopping, piscine, musée...)

Des intervenants musicaux viennent chaque mois afin de fêter les anniversaires.

L'association l'Envol fait un appel aux personnes pour être bénévoles auprès de nos aînés, afin de continuer les sorties et grosses animations.

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous...

Vie associative

Familles Rurales

L'association Familles Rurales est affiliée à la Fédération départementale des Familles Rurales de Saône et Loire. C'est Huguette Meiller qui s'en occupe depuis de très nombreuses années à St Maurice lès Châteauneuf.

L'association a deux actions phares :

- le repas de l'amitié est organisé chaque année pour les personnes de plus de 65 ans des communes de St Maurice lès Châteauneuf, Châteauneuf et St Edmond. Malheureusement, il n'a pas pu avoir lieu ces deux dernières années à cause de la pandémie et des restrictions de rassemblement ;
- l'arbre de Noël de l'école est préparé par l'association Familles Rurales avec les enseignants, une dotation est attribuée pour le Père Noël et des friandises sont remises aux enfants.

Pour financer ses actions, l'association Familles Rurales met en location la vaisselle qui lui appartient dans les salles communales, celle du foyer rural et celle de l'ancienne cantine, et organise habituellement avec l'ADMR une vente annuelle de gâteaux, exception faite ces deux dernières années.



Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St-Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour en 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

Après le décès d'Audrey, l'association a dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions. Aussi, depuis 2010, l'association a pour but de :

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) de LYON ;
- améliorer le quotidien des enfants, d'un point de vue plus local, par la création d'un équipement sportif de proximité pour enfants sur la commune.

Ce dernier projet a été mené par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Mairie de St Maurice lès Châteauneuf et l'association. Depuis fin 2013, un équipement sportif de proximité destiné aux enfants de 3 à 12 ans est accessible à tous. N'hésitez pas à le faire vivre.

Nous profitons du bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus ces dernières années.

Pour mieux nous connaître, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.lesrevesdaudrey.fr

Contacts : Sébastien GROUILLER (Président)

Brochevet - 71740 Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

sebarie7@gmail.com

Depuis la fusion des ADMR de Châteauneuf et de Saint Igny, la nouvelle association intervient sur les 11 communes de l'ancien canton de Chauffailles. Ses principales activités sont :

- L'aide aux familles, en particulier la garde de jeunes enfants, avec la participation de la CAF à laquelle il convient de s'adresser pour les dossiers PAJE (Prestation Aide Jeune Enfant) ;
- L'aide aux personnes, âgées, handicapées ou malades, pour les besoins courants de la vie, l'entretien des logements et du linge, ou la préparation et l'accompagnement des repas. Ces services sont en général financés en grande partie par le Conseil départemental dans le cadre de l'APA (Aide aux personnes âgées) et les mutuelles pour les sorties d'hospitalisation ;
- La garde à domicile d'enfants ou d'adultes, financement CAF ou APA ;
- L'aide Tout Public, service à la demande ;
- Le portage de repas, en liaison froide, les repas sont préparés par un traiteur de Belmont de la Loire et donnent toute satisfaction ;
- La téléassistance.

En 2021, l'ADMR Châteauneuf a assuré 30 000 heures de services au profit d'environ 230 bénéficiaires, et distribué plus de 12 000 repas. Ces prestations sont assurées par 30 salariés, dont deux hommes, et gérées par les deux agents administratifs, tous étant encadrés par la vingtaine de bénévoles « permanents » de l'association. En outre, certaines personnes bénévoles interviennent ponctuellement pour des manifestations.

Compte-tenu du contexte sanitaire, des manifestations habituelles (choucroute à Tancon, goûter des bénéficiaires, belote à Saint Edmond, vente de gâteaux) n'ont pu avoir lieu en 2021.

Un essai de repas à emporter en octobre a été un succès, avec plus de 300 repas commandés. Selon les circonstances, cette expérience pourra être renouvelée en 2022.

Si l'équipe actuelle de bénévoles est solide, il faut penser à l'avenir et au renouvellement, et pour cela, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous cherchons en effet à maintenir au moins un correspondant dans chaque commune, pour établir les dossiers administratifs et assurer le suivi des personnes chez qui nous intervenons.

De même, l'ADMR de Châteauneuf, comme tous les services d'aide à domicile, connaît des difficultés de recrutement de salariés. Toute personne désireuse de s'orienter dans cette branche peut contacter l'association pour obtenir des informations sur le métier et les conditions de travail. Un accueil attentif lui sera réservé.

Dans le cadre des obligations des services d'aide à domicile et du contrat qualité, qui permettent aux bénéficiaires de percevoir les aides, principalement du Conseil Départemental dans le cadre de l'Aide aux Personnes Agées (APA), le bureau est ouvert 7 h par jour, 5 jours par semaine : du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h30.

Tel. : 03 85 26 23 49 - Courriel : info.chateauneuf@admr.org



Activités culturelles

Bibliothèque - Réseau *Sous-Dun...LES BIBLIOTHEQUES !*

Malgré les restrictions gouvernementales, la bibliothèque continue de fonctionner normalement, avec port du masque et pass sanitaire. Les activités avec le centre de loisirs ont repris le mercredi 21 juillet avec Marine, animatrice venue de Chauffailles, ainsi que Dominique, Catherine et Yvette: 15 enfants du village et du centre de loisirs ont participé, ainsi que les mamans.

Puis mercredi 8 septembre, le centre de loisirs est venu à nouveau avec 9 enfants qui ont participé aux lectures de belles histoires choisies dans des albums de la bibliothèque. Ensuite, Yvette et Dominique les ont transportés au Japon avec le kamichibaï.



Le 26 octobre, les petits du centre de loisirs reviennent découvrir Halloween et les sorcières, puis le 3 novembre ce sera les grands 6/9 ans avec un autre thème : l'automne. Petit à petit, nous reprenons nos activités.



La bibliothèque est ouverte à toute personne de la commune et des communes environnantes. Les bénévoles seront ravis de vous recevoir pour un moment d'échange et de convivialité.

Nous sommes 9 bibliothèques qui bénéficient de la navette du jeudi pour acheminer les nouveautés et les réservations. Cette année, Vauban a rejoint le réseau composé de Chauffailles, La Clayette, Chatenay, Gibles, Tancon, Coublanc, Saint Igny De Roche, Saint Maurice Lès Châteauneuf.

Horaires d'ouverture : Jeudi : 16h-18h Samedi : 10h-12h

Abonnement valable 12 mois :

Enfant (-15 ans) : Gratuit

Jeune (15-18 ans) : 4€

Adulte : 8€

Couple : 11€

Tarif réduit : 4€ (étudiant, RSA, Handicap, chômeur, EHPAD)

Conditions de prêt : 12 documents (livres, revues, CD) + 1 DVD. Pour 3 semaines

Les écoles de Saint Maurice viendront après les vacances de la Toussaint, avec un planning en accord avec les enseignants.

*Sous-Dun... !
LES BIBLIOTHEQUES !*

Contact : Yvette CARISEL

03.85.26.21.92 - 06.79.08.72.76

bibliotheque.stmaurice71@orange.fr



Activités culturelles

Expos en Chœur

En 2021, Expos en chœur ouvrait la Chapelle aux artistes confirmés ou débutants pour la 33^{ème} année.

C'est avec enthousiasme que nos exposants ont occupé la chapelle cet été : peintures, dessins, photos, bijoux, papèterie artisanale, créations textiles, lampes ... ont été admirés par environ 1100 personnes, dans le respect des mesures barrière. La pandémie n'a pas freiné comme l'an dernier les visiteurs : sachant que les deux premières semaines de juillet ont été bien arrosées par des trombes d'eau, limitant ainsi les visites, c'est une saison satisfaisante pour tous.

La saison prochaine se prépare, la chapelle sera ouverte aux expositions

du lundi 4 juillet 2022 au dimanche 28 août.

Nous sommes prêts à recevoir toute proposition d'exposant pour l'été 2022 et ce sera la 34^{ème} année .



Pour voir ou revoir les expos, pour vous inscrire, notre site internet :

www.expos.choeur.free.fr



Contact : Michelle Corre

03 85 26 29 37

Activités culturelles

L'association Arcane 17, des arts à la grange

Créée en 2003, l'association poursuit un travail de diffusion des arts et de la culture en Charolais-Brionnais et elle a créé les Rencontres Artistiques de Bourgogne, les Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais et le Festival de Bourgogne du Sud, à l'instigation de Martine Chiffot-Comazzi, présidente et directrice artistique. L'association s'applique à créer des liens avec les institutions locales et les acteurs de la culture d'ici ou d'ailleurs, dans un esprit de partage et de collégialité.

Le Festival de Bourgogne du Sud

Depuis 2003, le festival propose, à la faveur d'un thème inspirateur souvent lié au terroir, des programmations variées, à l'intersection des différents arts (musique, théâtre, cinéma, arts plastiques). Deux objectifs majeurs inspirent les créations : faciliter l'accès aux arts et mettre en valeur le département de Saône-et-Loire ainsi que la Bourgogne du Sud.

En 2021, sur le thème des **Fantastiques Merveilles**, le festival a offert plusieurs concerts, une exposition de Yann Sougey-Fils, des films de Marc Charley et Martine Chiffot qui ont rendu hommage au fantastique et à Lovecraft. Le biopic musical Lovecraft, mon amour, a été créé en public le 4 septembre au théâtre Sauvageot de Paray-le-Monial portant à la scène, pour la première fois, la vie conjugale du grand écrivain. Le bilan de cette 19^{ème} édition est très positif à tous égards, malgré de nouvelles contraintes sanitaires qui ont écarté une partie du public.



Projets 2022



Le Festival de Bourgogne du Sud, 20^{ème} édition en 2022

Une nouvelle invitation au voyage s'ouvrira de l'Italie à la Chine avec la mise en valeur de deux instruments un peu méconnus, la mandoline et l'hulusi. Des concerts pour mandolines, guitare et clarinettes se tiendront à Saint-Maurice avec le duo Korsak-Collet (15, 16 et 17 juillet), puis des Chants de Chine (23 et 24 juillet) avec Yun Li, Pierre Courthiade et Béatrice Berne. Les Assises du Temps mises en musique seront dites par l'autrice Martine Chiffot en la Grange d'Arc, les 19 et 20 août à 20h30, avec Béatrice Berne aux instruments chinois et tibétains. Une exposition rétrospective des 20 éditions sera ouverte sur rendez-vous à la Grange d'ARC.

Rencontres artistiques et productions

L'association, avec Kaïros en Auvergne, organisera des tournées de la pièce Lovecraft, mon amour en 2022. Elle poursuit ses actions culturelles en EHPAD sous le titre de Paroles et Musiques. Des CD et des DVD seront édités dans le prolongement des créations antérieures, notamment le film Le Mariage des Lovecraft, dans sa version long métrage.



Contacts et réservations : 06 87 52 28 62 - Grange d'Arc au Chemier - 71740 St Maurice Lès Châteauneuf

Activités culturelles

Esox Lucius

2022 Vingt ans d'existence pour Esox Lucius

Esox Lucius

Patrice Ferrari

03 85 84 35 97

06 89 17 76 83

Après avoir occupé différents espaces depuis 2002, c'est en 2017 que l'association Esox Lucius s'installait dans l'ancienne gare de Saint Maurice lès Châteauneuf.

Ce fut aux Sertines de Ligny en Brionnais que débuta l'histoire atypique de l'association, dans des demeures privées dont l'une mise à disposition par un éleveur, ce qui révèle la confiance que nous ont accordée les lignerots.

Ce fut ensuite l'ancien Garage de Louis Jugnet à La Clayette dont nous avons pu disposer gracieusement trois années et enfin les dépendances du château de Grandveaux à Varennes sous Dun.

Ce nomadisme fut certes enrichissant car il nous obligeait à chaque fois à nous adapter au lieu, à l'aménager pour recevoir les artistes et leurs œuvres mais notre sédentarisation à Saint Maurice, dans l'espace singulier qu'offre la gare nous amène à une stabilité confortable.

Si l'espace ne change pas, le travail des artistes qui y sont invités nous amène à prendre des voies inconnues ouvrant sur des horizons nouveaux : le voyage se poursuit, le train reste en marche.

Séduits par la qualité de nos propositions, dont nous avons l'exigence, les institutions telles la DRAC, la Région, le Département et la Communauté de communes nous accompagnent avec une réelle reconnaissance. Nous les remercions de soutenir notre démarche attachée à défendre la culture et l'art dans sa diversité et sa contemporanéité en zone rurale.



Exposition GARAGE chez Loulou Jugnet La Clayette 2011

Œuvre de Cyril Hatt

Pour fêter nos vingt années d'existences, nous travaillons à l'édition d'un livre retraçant notre histoire :

Un travail de collecte iconographique est en cours actuellement dans les archives d'Esox Lucius. La rédaction d'un texte générique sur le parcours de l'association Esox Lucius sera confiée à **François Bazzoli**, historien d'art, professeur honoraire d'histoire de l'art contemporain de l'école des Beaux-Arts de Marseille.

Jean-Marc Weber a accepté de réaliser un texte critique spécifique à l'approche musicale de l'association. Jean-Marc Weber est compositeur et dirige actuellement le pôle Son au Conservatoire à Rayonnement Régional de Chalon-sur-Saône.

Marie Gayet et **Julie Morel** proposeront un point de vue sur l'histoire d'Esox Lucius, soit sous forme de texte, soit sous forme d'entretiens avec les acteurs historiques de l'association.

Marie Gayet est commissaire d'exposition indépendante et critique d'art. Elle enseigne au sein d'écoles du marché de l'art (EAC, IESA, Drouot formation) et collabore à la revue Artais-Art contemporain.

Julie Morel est artiste, commissaire d'exposition indépendante. Elle est enseignante à l'école des beaux-arts de Tours et membre du collectif INCIDENT. RES

La conception graphique sera confiée à Graphique Lab, **Juanma Gomez**, Juanma Gomez est professeur de design graphique et typographie à l'ESAM de Caen.

Fleurissement

En mars, la commission Fleurissement s'est réunie afin de définir le programme à suivre pour fleurir, en tenant compte des fortes chaleurs et du manque d'eau pour l'arrosage.

Sur les conseils de Lucas Laroche (paysagiste et conseiller municipal) des **rosiers paysagers**, des **graminées** et **plantes vivaces** avec **paillage**, ont été mis en place le samedi 20 mars afin de garder l'humidité et limiter le désherbage.

Une équipe de bénévoles, aidée de Lucas, a planté les massifs avec **rosiers**, **sauges**, **graminées** et **gaillardes**, ainsi que les jardinières sur le mur à l'entrée de la route du cimetière.

Puis les Saints de glace passent, 6 bénévoles ont garni les massifs et jardinières restant avec 290 plantes annuelles (**géraniums balcon**, **bégonias** et **coléus**).

Tout au long de la saison estivale, un planning est établi pour que chaque semaine l'entretien et l'arrosage soient effectués par l'équipe de bénévoles.



En janvier, la commune a reçu un **prix** pour 17 années de participation au concours des villes et **villages fleuris de Saône et Loire**. Nous remercions Destination Saône et Loire.

Nous remercions également les bénévoles ainsi que les employés communaux pour le travail accompli.

Nous avons besoin de vous : si vous avez du temps libre, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour participer à l'embellissement de notre village.

Contact responsable fleurissement :

Michelle Corre

tél: 0385262937





DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS

Chassigny - Chauffailles - La Chapelle -
Saint Maurice

Site web : <https://dscb.footeo.com>

Email : chauffailles.dscb@lbf-foot.fr

Label Ecole de foot depuis 2012

et renouvelée en

Label Jeunes FFF Espoir jusqu'en 2023

avec des éducateurs diplômés

dans chaque catégorie

185 licenciés

Dont 95 jeunes de U6 à U19



Pour cette nouvelle saison 2021-2022, le nouveau club **DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS (DSCB)**, issu de la fusion du DUN SORNIN FOOT et CO CHAUFFAILLES va enfin pouvoir effectuer sa première saison pleine après deux saisons compliquées dû à la pandémie.

Voici les manifestations du club pour cette saison :

- **Samedi 30/10/2021 (soirée) : Vente de repas à emporter**
- **Samedi 18 et dimanche 19/12/2021 : Tournoi jeunes en salles aux gymnases de La Clayette**
- **Samedi 05/02/2022 : Vente de gâteaux à domicile**
- **Samedi 05 ou Dimanche 06/03/2022 : Théâtre à l'espace Culturel du Brionnais**
- **Samedi 09/04/2022 : Repas dansant à la salle Léonce GEORGES**
- **Mercredi 25/05/2022 : Super loto à l'espace Julien COQUARD de Chauffailles**
- **Dimanche 26/06/2022 : Assemblée Générale du club à Saint Maurice les Châteauneufs**

Les installations sportives pour les entraînements et matchs de compétitions sont :
Chauffailles, La Chapelle sous Dun, Chassigny, et Saint-Maurice-les-Châteauneuf.

Tout le club du DSCB tient à mettre en avant tous ses sponsors et les remercie encore chaleureusement pour leur soutien.

Pour tous renseignements sur le club, alors contactez

Co-Présidents :

Maurice BONNETAIN - 06 32 86 58 29 - dsf.foot@gmail.com

Simon PESSIN - 06 23 36 36 25 - simon.pessin@gmail.com

Responsable Jeunes

Stevens BALLOT - 06 80 55 15 39 - stevens201@outlook.fr

Sports et loisirs

GYM MAINTIEN EN FORME-GRS

L'importance de l'activité physique sur la santé physique et mentale de nos concitoyens, et plus particulièrement des seniors, n'est plus à démontrer... l'idéal étant de varier les activités, en tenant compte de leur complémentarité pour en tirer un bénéfice maximal dans une ambiance non compétitive et à moindre coût (42 €) grâce à un fonctionnement original, basé sur le bénévolat des animateurs formés par la fédération de la retraite sportive, elle-même agréée par le ministère de la jeunesse et des sports.



La pratique d'une activité sportive régulière, modérée, adaptée et diversifiée permet de retarder les effets du vieillissement.

Le groupe comprend 25 participants (hommes et femmes) de St Maurice, et des villages voisins.

Séance : le jeudi de 10h à 11h salle du foyer rural, de septembre à juin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Si vous désirez nous rejoindre, nous en serions ravies en sachant que le GRS de Chauffailles propose 17 activités et que vous pouvez même découvrir 60 autres activités au sein des 500 clubs affiliés à la fédération française de retraite sportive.

Inscriptions à partir de septembre **2021** aux permanences du GRS de CHAUFFAILLES les vendredis de 9h à 11h, 8, rue des écoles.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Les animatrices.

Sports et loisirs

Société de pêche Mussy -Sornin

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus dans notre société.



Les cartes de pêche sont en vente toute l'année :

Site internet : <http://www.carte-de-peche.ehgo.fr/>

Le bureau:

Président : Jean-Jacques LAMURE

Vice président: Serge NEVERS

Trésorier: Michel SERVAJEAN

Vice –trésorier: Eric DESVIGNES

Secrétaire: Stéphane PEGON

Secrétaire adjoint: Eric GIRAUD

Le président: Jean-Jacques LAMURE

☎ 06 33 76 71 03

lamure.jean-jacques@neuf.fr

Société de chasse

La société de chasse communale de Saint Maurice Lès Châteauneuf pour la saison de chasse 2021/2022 est composée de 9 chasseurs.

Le bureau reste le même:

Président : Christophe GIRARD

Vice président : George GINET

Trésorier : Jean-Nöel DAMAS

Secrétaire : Jean-Charles ALIX



Deux nouveaux chasseurs :

Stéphane ROBIN habitant d'Anzy Le Duc

Bertrand AUCLAIR habitant d'Anzy Le Duc

En 2022 la société de chasse communale de St Maurice Lès Châteauneuf a prévu d'organiser:

- Un *Thé Dansant* annuel le jeudi 7 avril à partir de 15h à la salle communale de Beaudemont. Réservations auprès de George GINET ☎ 06-42-43-39-58.
- Un concours de pétanque en doublettes le samedi 11 juin à partir de 14h au stade municipal de St Maurice Lès Châteauneuf.

Contacts des associations

ADMR	CHANUT Jean-Luc	03 85 26 23 49
Anciens combattants	LAVENIR Auguste	03 85 26 21 06
Arcane 17	CHIFFLOT-COMAZZI Martine	03 85 26 29 07
Bibliothèque	CARISEL Yvette	03 85 26 21 92 / 06 79 08 72 76
Club de l'amitié	BASSEUIL Roland	06 37 53 41 26
Comité foire	CORRE Michelle	03 85 26 29 37
Foot - DSCB	BONNETAIN Maurice	03 85 26 05 53
Esox Lucius	FERRARI Patrice	03 85 84 35 97 / 06 89 17 76 83
Expos en Chœur	CORRE Michelle	03 85 26 29 37
Familles rurales	MEILLER Huguette	03 85 26 20 10
Gymnastique	SORIANO François	03 85 26 26 95
La Marmite	CORRE Maryline TRONCY Alexia	06 06 63 95 51 06 95 10 74 17
Les amis Charolais	LABOURET Christian	03 85 26 22 09
Les P'tits loups	DESCHAMPS Frédéric	06 25 79 04 71
Les rêves d'Audrey	GROUILLER Sébastien	06 62 71 47 64
Restaurant scolaire	NICOLAS Sylvain	06 85 37 77 79
Rétro club	GUITTAT Jacques	03 85 26 22 78
Société de chasse	GIRARD Christophe	06 04 17 05 78
Société de Pêche	LAMURE Jean-Jacques	03 85 26 24 31
Théâtre	DINOTA Juliève	06 76 72 12 75

Numéros utiles



Les **numéros courts d'urgence** sont à composer lorsqu'une intervention rapide est nécessaire pour protéger les personnes et/ou les biens : personne blessée, malaise, incendie, accident de la circulation...

Tous ces numéros sont **gratuits** et peuvent être composés sur un téléphone fixe ou mobile. Ils sont joignables **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**.

Vous pouvez aussi envoyer gratuitement un **SMS au 114**. Vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant ou par visiophonie après téléchargement de l'application sur le smartphone. Ce service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

CENTRE HOSPITALIER ROANNE	04 77 44 30 00
CLINIQUE DU RENAISSON URGENCES	04 77 44 45 00
CENTRE HOSPITALIER PARAY LE MONIAL	03 85 81 80 00
CENTRE ANTI-POISON (LYON)	04 72 11 69 11
CENTRE DES GRANDS BRULES (LYON)	04 72 11 75 98
GRDF Urgence dépannage gaz naturel	0 800 47 33 33

CABINETS INFIRMIERS

ST MAURICE LES CHATEAUNEUF : sans rendez vous tous les matins à 8h30	03 85 26 24 50
CHAUFFAILLES :	
LAROCHE-GUINET-DUCARRE-CORNU	03 85 26 13 68
CROZET-RAVINET	03 85 26 33 93 ou 03 85 84 68 83
SADOT-DUCHER-HERZIG	03 55 87 00 63

Numéros utiles

MEDECINS

ST MAURICE LES CHATEAUNEUF : DR VIOLON03 85 26 23 47
CHAUFFAILLES : MAISON MEDICALE 8 Rue Gambetta03 85 26 54 06
LA CLAYETTE : MAISON MEDICALE DES CEDRES 19 rue de l'Hôpital03 85 24 26 00
Centre départemental de santé sur rendez vous à Chauffailles et St Christophe03 85 34 71 00

PHARMACIES

CHAUFFAILLES : Pharmacie centrale03 85 26 01 14
Pharmacie de la Fontaine03 85 26 01 78
ST DENIS DE CABANNE : Pharmacie du Sornin04 77 60 06 96

AMBULANCES - CHAUFFAILLES

GAR03 85 26 46 00
AMBULANCE CHARLIENDINE (anciennement MICHAUD)03 85 26 02 10
BOUVET-DUMOULIN03 85 84 68 67

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES - Place de la mairie - **LA CLAYETTE**

Assistante sociale : Valérie SCHIED03 85 28 11 56

MISSION LOCALE DU CHAROLAIS - CHAUFFAILLES

Antenne 4 rue Elie Maurette 03 85 26 52 25 ou 06 69 05 32 39

PIMM'S

CHATEAUNEUF03 85 28 24 88
CHAUFFAILLES 03 85 24 29 50

DECHETTERIE CHAUFFAILLES 03 85 84 66 30

CRECHES ET MULTI-ACCUEIL

ESTEVE Christine et Jean-Denis (assistants maternels)09 77 66 80 55
CHASSIGNY S/DUN 03 85 24 63 90
CHAUFFAILLES 03 85 26 54 52
LA CLAYETTE 03 85 28 29 85
ST DENIS DE CABANNE 04 77 23 31 02

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE (RAM)

CHAUFFAILLES 03 85 26 54 51
LA CLAYETTE 03 85 28 29 85

ASSOCIATIONS CARITATIVES

RESTOS DU COEUR (vendredi matin) -1 rue Racine - **CHAUFFAILLES**03 85 26 57 31
SECOURS CATHOLIQUE - 38 rue du 8 mai - **CHAUFFAILLES** (jeudi 14H30-16H30)07 86 49 57 30

Agenda des manifestations 2022

Janvier

8	La Marmite	Goûter du Père Léon	Salle du Foyer Rural
14	Municipalité	Voeux du Maire	Salle derrière la mairie
22	Communauté de Communes	Nuits de la lecture	Bibliothèque
28	P'tits Loups	Vente de cakes	Maison des P'tits Loups

Février

5	Dun Sornin Foot	Vente de gâteaux	Itinérante
	Restaurant scolaire	Vente de saucissons	Maison des P'tits Loups

Mars

5	Dun Sornin Foot	Théâtre	Chauffailles
11	Club de l'amitié	Concours de manille	Salle du Foyer Rural
25	Communauté de Communes	Soirée jeux	Salle du Foyer Rural
27	Club de l'amitié	Loto	Salle du Foyer Rural

Avril

3	Comité Foire	Brocante de cousettes	Vers le tennis
7	Société de Chasse	Thé dansant	Baudemont
9	Dun Sornin Foot	Repas	Chauffailles
10 et 24		Élections présidentielles	
16	La Marmite	Gala	Salle du Foyer Rural
Avril et mai	Esox Lucius	Pole position 16 mille Résidence Exposition	Quai 294M9/la gare

Mai

7 et 8	P'tits Loups	Vente de fleurs et plants	Devant la mairie
21/22	La Marmite	Spectacle de marionnettes	Salle du Foyer Rural
21	École	Expositions	
25	Dun Sornin Foot	Loto	Chauffailles
28	Club de l'amitié	Concours de pétanque	Stade

Agenda des manifestations 2022

Juin

12 et 19		Élections législatives	
11	Société de Chasse	Concours de pétanque	Stade
26	La Marmite	Gratiféria	Lieu à définir
Juin - Juillet - Août	Esox Lucius	Résidence/exposition Valère COSTE	Quai 294M9/la gare

Juillet

1	Ecole	Fête des écoles	Salle du Foyer Rural
9 et 10		Rassemblement des Saint Maurice à Saint Maurice Val de Marne	
16 et 17	ARCane 17	Concert	Eglise
20	Communauté de Communes	Ludo Matin	Salle du Foyer Rural
Du 4/07 au 28/08	Expos en Choeur	Expositions artistiques	Vieille église de St Maurice
23 et 24	ARCane 17	Concert	Grange d'Arc

Août

19 et 20	ARCane 17	Chants à la Grange	Grange d'ARC
28/08	Expos en Choeur	Fin des Expositions artistiques	Vieille église de St Maurice

Septembre

24 et 25	Comité de la Foire	38ème Fête de St Maurice sur le thème : « les gars du bâtiment etc... »	
----------	--------------------	---	--

Octobre

16	Club de l'amitié	Concours de belote	Salle du Foyer Rural
----	------------------	--------------------	----------------------

Novembre

6	Club de l'amitié	Repas de l'amitié	Salle du Foyer Rural
---	------------------	-------------------	----------------------

Décembre

Restaurant scolaire

Vente de sapins

Maison des P'tits Loups



VIEILLE EGLISE DU XII^{ME} SIECLE
ST MAURICE - LES - CHATEAUNEUF

Meilleurs vœux 2022